

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 14 juillet 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°422 ■

FMI

**Les pays émergents
ont fait preuve de
résilience, malgré le
resserrement
monétaire**

P 16

AVEC UNE NATALITÉ DE PRÈS DE 900 000 NAISSANCES/AN

47,4 millions d'habitants en Algérie en janvier 2025

Au 1^{er} janvier 2024, la population résidente totale en Algérie a atteint 46,7 millions d'habitants, selon les derniers chiffres de l'ONS. L'année 2023 a été marquée par la poursuite de la baisse de la natalité où on assiste à un effectif des naissances qui a reculé pour la première fois, depuis 2010, sous le seuil de 900 000 enregistrements, le recul du volume des décès et celui des mariages. P 3



CANDIDATURE DU PRÉSIDENT
TEBBOUNE POUR UN DEUXIÈME
MANDAT

**L'UGCAA apporte
son soutien**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, samedi à Chlef, par la voix de son Secrétaire général, Issam Bedrissi, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de se présenter pour un deuxième mandat à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, lui apportant son soutien dans cette démarche pour la poursuite du processus de réformes et d'édification de l'Algérie nouvelle.

P 2

AMÉLIORATION DU POUVOIR
D'ACHAT DES RETRAITÉS

**Près de 1100 milliards
DA consacrés en quatre
années**

Le gouvernement accorde une grande importance à la préservation et amélioration du pouvoir d'achat des citoyens notamment les retraités. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a rappelé, hier à Alger, les principales mesures prises par l'Etat durant les quatre dernières années (2020 à 2024).

P 2

AVEC UNE HAUSSE DE 30 %
DE CRÉDITS GARANTIS EN 2023

**Le tissu des PME
s'étoffe**

Le développement de la sous-traitance (entre autres) est le mode privilégié pour la densification et le développement des PME/PMI dans les multiples créneaux. Il constitue un signe de bonne santé d'une activité et un puissant vecteur d'industrialisation et d'intégration. Et à ce titre, le rôle la CGCI-PM, est capital, puisqu'il permet la promotion des activités et la création d'un tissu de PME qui consolide le développement des filières des activités industrielles et contribue à la réalisation de l'intégration locale. Depuis sa création en 2006, à fin 2023, la CGCI-PME a accordé des garanties cumulées pour plus de 4700 projets d'investissement, soit l'équivalent de plus de 201 mds DA.

P 5

RGA

**1.314 exploitations
agricoles déjà recensées
à Djanet** P 2

CÉRÉALES

**La hausse de la récolte
américaine fait chuter
les prix du blé** P 4

MATIÈRES PREMIÈRES

**L'or en hausse,
le cuivre et le sucre
chutent** P 11

CANDIDATURE DU PRÉSIDENT
TEBBOUNE POUR UN DEUXIÈME MANDAT
L'UGCAA apporte son soutien

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, samedi à Chlef, par la voix de son Secrétaire général, Issam Bedrissi, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de se présenter pour un deuxième mandat à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain, lui apportant son soutien dans cette démarche pour la poursuite du processus de réformes et d'édification de l'Algérie nouvelle. Lors d'une rencontre régionale des adhérents de l'UGCAA des wilayas de l'ouest et du sud-ouest, tenue au Centre culturel islamique de Chlef, M. Bedrissi a salué la décision du président de la République de se présenter pour un deuxième mandat, disant soutenir sa candidature en reconnaissance des "réalisations accomplies durant le premier mandat" et pour assurer "la poursuite du processus de réformes et d'édification de l'Algérie nouvelle". M. Bedrissi a estimé que la préservation des acquis réalisés dans différents domaines, notamment économique, exigeaient des efforts concertés, appelant les adhérents de l'Union à participer aux campagnes de sensibilisation des citoyens à l'importance de voter à la Présidentielle du 7 septembre. "L'UGCAA mène la bataille du développement aux côtés du Gouvernement et adhère à l'ensemble des démarches visant à réaliser la stabilité socioéconomique et à consacrer une véritable culture citoyenne, dont l'élection est un des fondements", a-t-il affirmé. Aussi, il a souligné l'importance de la mobilisation des commerçants et des artisans pour mener à bien ce rendez-vous électoral, insistant sur le respect des permanences et la mise à disposition de tous les services nécessaires à même de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions.

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

Près de 1100 milliards DA consacrés en quatre années

Le gouvernement accorde une grande importance à la préservation et amélioration du pouvoir d'achat des citoyens notamment les retraités. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a rappelé, hier à Alger, les principales mesures prises par l'Etat durant les quatre dernières années (2020 à 2024).

Par Selma R.

Il a énuméré les quatre augmentations salariales successives au cours de la période 2020-2024, bénéficiant à plus de 2,8 millions de salariés de la fonction publiques ; l'exonération de l'impôt sur le revenu brut inférieur à 30 000 DA et la valorisation annuelle et l'augmentation exceptionnelle des pensions et allocations de retraite. Le ministre qui s'exprimait à l'ouverture des travaux d'une journée d'information sur les réalisations enregistrés dans le domaine de la numérisation « Transformation numérique pour un service public de qualité », a révélé qu'une enveloppe financière estimée à environ 1100 milliards de dinars a été consacrée durant cette période (2020-2024) pour l'amélioration de la situation socio-économique des retraités, dont 172 milliards de DA pour valoriser les allocations et pensions au titre du mois de mai 2024. l'autre mesure importante prise la gouvernement, elle concerne la revalorisation de l'allocation chômage, passant de 13.000 DA à 15.000 DZD, à compter de janvier 2023, ajoute le ministre, en rappelant également le lancement d'un programme

qui comprend l'octroi de 60.000 subventions pour l'année 2024 pour la construction d'habitats ruraux au profit des salariés et des retraités, avec une couverture financière de 30 milliards de dinars. Dans le domaine de la transformation numérique, le ministre a expliqué que le secteur connaît une dynamique prometteuse, avec des services électroniques s'élevant à 127 services, et le développement du portail électronique complet « Mes Services » qui permet d'accéder à 102 services. « Nous sommes également passés à la deuxième génération de la carte « Chifa », qui bénéficie à plus de 30 millions de citoyens, et avons lancé la carte virtuelle Chifa au profit des étudiants universitaires », souligne le ministre. Fayçal Bentaleb a indiqué que les caisses de sécurité sociale fournissent 87 services numériques, couvrant plus de 90% des motifs de déplacement. Dans son intervention, le ministre a rappelé également que le domaine de l'exploitation, trois (3) plateformes dédiées à la gestion de l'allocation chômage « Minha », une plateforme « tawjeeh » dédiée à l'orientation vers la formation et une plateforme de formation pour le suivi de la formation des béné-

ficiaires de l'allocation chômage, en plus de plusieurs plateformes numériques qui permettent de communiquer avec différents organismes... etc. Par ailleurs, le ministre a fait savoir que le nombre de systèmes d'aide à la décision a atteint 34 systèmes, avec 1 283 indicateurs et 48 interfaces numériques d'échange. D'autre part, le ministre a affirmé que le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a placé au centre de ses préoccupations la tâche d'écoute et de prise en charge des préoccupations, à travers un réseau encadré par 821 responsables chargés d'écoute. Il a conclu son discours en soulignant que la réponse aux aspirations des citoyens, qui repose aujourd'hui principalement sur les technologies de l'information, les ressources humaines qualifiées et l'intelligence collective, « nous appelle à concentrer nos efforts sur la prise en charge des préoccupations basées sur une technologie en rapide évolution pour assurer un service public qui répond aux aspirations des citoyens, qui est une grande responsabilité confiée à Chacun, qui n'accepte ni la complaisance ni la négligence ».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

21 morts et 536 blessés en 48 heures

Vingt-et-une (21) personnes ont trouvé la mort et 536 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant ces dernières 48 heures à travers le pays, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda, avec 4 morts et 2 blessés, suite

à une collision entre 3 véhicules légers survenue sur la RN 44, commune de Azzaba, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 14 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant de chauffe-eau, au niveau des wilayas d'Alger (5 per-

sonnes), Tipaza (6) et Constantine (3). Concernant le dispositif de surveillances des plages, les unités de la Protection civile ont effectué 2003 interventions pour le sauvetage de 1445 personnes de noyade, dont 413 personnes ont été prises en charge sur les lieux et 123 autres ont été évacuées vers les hôpitaux. La Protection civile a toutefois déploré

le décès de 5 personnes par noyade au niveau des wilayas de Mostaganem, Oran, Tipaza, et Tlemcen. Le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récolte et palmeraies a procédé durant la même période, à l'extinction de 48 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, ajoute le communiqué.

RGA

1.314 exploitations agricoles déjà recensées à Djanet

Quelque 1.314 exploitations agricoles ont été recensées à Djanet depuis le lancement du Recensement général de l'agriculture (RGA-2024) le 19 mai dernier, qui se poursuit dans cette wilaya, ont rapporté samedi les responsables de la direction des services agricoles (DSA). L'opération du RGA a atteint un taux d'avancement de

78,59% à Djanet, selon la cellule de communication de la commission locale du RGA, qui a rappelé que ce recensement cible un total de 1.672 exploitations agricoles au niveau de la wilaya. D'importants moyens matériels et humains, dont notamment deux superviseurs, trois observateurs, 19 agents de recensement, et 8 véhicules, ont été mo-

bilisés pour la réussite de cette opération placée sous le slogan "Informations précises, développement durable", qui se poursuivra jusqu'au 17 juillet, a ajouté la même source. Des actions de sensibilisation ciblant les agriculteurs et éleveurs sur l'importance du RGA ont été initiées par la direction des services agricoles de la wilaya en

coordination avec les acteurs du secteur, à l'instar de la chambre de l'agriculture, à travers l'animation des rencontres directes et via les réseaux sociaux et la radio locale, a-t-on précisé. Des réunions périodiques sont organisées par la direction du secteur pour l'évaluation et le suivi sur le terrain du recensement, a-t-on encore fait savoir.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC UNE NATALITÉ DE PRÈS DE 900 000 NAISSANCES/AN

47,4 millions d’habitants en Algérie en janvier 2025

Au 1er janvier 2024, la population résidente totale en Algérie a atteint 46,7 millions d’habitants, selon les derniers chiffres de l’ONS. L’année 2023 a été marquée par la poursuite de la baisse de la natalité où on assiste à un effectif des naissances qui reculé pour la première fois, depuis 2010, sous le seuil de 900 000 enregistrements, le recul du volume des décès et celui des mariages.

Par Sirine R.

« Nous assistons également à une stagnation du taux de mortalité infantile, une baisse de la mortinatalité. Par ailleurs, le niveau de l’espérance de vie à la naissance a connu une hausse record après le net recul enregistré au cours de la période 2020-2021. Depuis 2022, l’espérance de vie à la naissance des femmes a dépassé pour la première fois le seuil de 80 ans, atteignant 81 ans en 2023 », détaille l’ONS dans son dernier document portant sur la démographie algérienne 2020 à 2030.

En date du 1er juillet de l’année 2023, la population résidente en Algérie est estimée à 46 344 000 personnes. L’accroissement naturel enregistré durant l’année a atteint 703 000 personnes, avec un taux d’accroissement naturel de 1,52%. Ce dernier continue sa tendance baissière enclenchée depuis 2017, toutefois avec un rythme plus prononcé depuis l’année 2020, où on enregistre un recul de 0,41 point par rapport à l’année 2019.

Cette baisse est due essentiellement, explique-t-il, à l’augmentation conséquente du volume des décès enregistrés durant la période 2020-2021 auquel s’associe le recul continu du volume des naissances enclenché depuis 2017. En date du 1er janvier 2024, la population résidente a atteint 46 700 000 habitants. Ainsi, et sous l’hypothèse du maintien du rythme de croissance de l’année 2023, la population résidente totale atteindrait 47 400 000 habitants, au 1er janvier 2025.

La population en âge d’activité continue de décroître

La répartition par sexe, fait ressortir une légère prédominance de la population masculine qui représente 50,6% de la population totale, soit 103 hommes pour 100 femmes. L’examen de la structure de la population par âge et par sexe, a démontré que part de la population âgée de moins de cinq ans continue sa baisse, passant de 11,7% à 10,2% entre 2019 et 2023, au profit de celle âgée de 5 à 14 ans qui constitue désormais 20,2% de la population totale, contre 18,7% en

2019. La part de la population en âge d’activité (15 à 59 ans) continue de décroître, passant de 60,0% à 59,2%, entre 2019 et 2023. Les personnes âgées de 60 ans et plus constituent désormais 10,5% de la population totale, contre 9,5% en 2019.

Quant au volume de la population des femmes en âge de procréer (15-49 ans), il est estimé à 11,4 millions. L’évolution de la structure par âge continue d’affecter significativement le niveau du rapport de dépendance démographique, lequel indicateur est défini comme étant le rapport entre les effectifs âgés de moins de 15 ans et ceux âgés de 60 ans et plus rapportés à la population en âge d’activité économique (15- 59 ans). Ce rapport continue de croître depuis 2007, pour atteindre 69 pour 100 personnes en âge d’activité. Cette augmentation est l’effet conjoint de la hausse du volume de la population âgée de moins de 15 ans, associé à celle de la population âgée de 60 ans et plus.

Baisse de la natalité

L’année 2023 continue d’observer la baisse de la natalité enclenchée depuis 2017, en effet les bureaux de l’état civil ont connu l’enregistrement de 895 000 naissances vivantes. Il est à noter qu’il s’agit de la première fois, depuis 2010 que le volume des naissances recule au-dessous du seuil de 900 000 naissances. La répartition des naissances par sexe traduite par le rapport de masculinité fait ressortir 105 garçons pour 100 filles. Cette baisse du volume des naissances vivantes a affecté le taux brut de natalité qui est passé de 23,80‰ à 19,32‰ entre 2019 et 2023. S’agissant de la mortalité générale, et à l’instar de tous les pays, les années 2020 et 2021 ont connu un niveau record de décès sous l’effet de la crise sanitaire et ses conséquences directes et indirectes dont les restrictions sanitaires mises en place pour contenir la pandémie de la COVID-19. L’effectif des décès a atteint respectivement 241 000 et 258 000 cas. Ce n’est qu’à compter de l’année 2022 que celui-ci a commencé à décroître sensiblement pour atteindre 203 000, puis continue son fléchissement en 2023 pour enregistrer 192 000 cas.

Les mariages en baisse de plus de 10%

Enclenchée depuis 2014, la baisse de l’effectif des mariages se poursuit, mais avec un rythme plus accéléré en 2020 ; les bureaux de l’état civil ont enregistré 285 000 unions au cours de l’année 2020, soit une baisse relative de plus de 10% par rapport à l’année 2019, un effet de récupération a été observé l’année suivante avec un effectif global de 315 000 unions, mais à compter de l’année 2022, la baisse se poursuit pour atteindre 278 664 en 2023. Cette baisse affecte également le taux brut de nuptialité qui s’établit à 6.0‰ en 2023, soit le même niveau atteint au début des années 2000. Nonobstant, l’effet conjoncturel partiel induit par la pandémie, cette baisse continue de la nuptialité conforte une fois de plus l’hypothèse de l’impact de la modification de la structure par âge de la population sur le recul du volume des mariages. En effet, l’évolution de la population âgée de 20 à 34 ans (population où se contracte 80% des mariages) , fait ressortir une régression du volume de celle-ci d’une allure assez visible à compter de 2015, laquelle population est passée de 10,997 millions à 9,861 millions entre 2015 et 2023. En dépit du fait que le rythme de décroissance de l’effectif des mariages semble plus soutenu que celui de la baisse de cette population, tel que représenté dans le graphique, la corrélation entre l’évolution du volume de la population âgée entre 20 et 34 ans et celui des mariages semble clairement établie. Avec le maintien de la baisse du volume de cette population dans les années à venir, et en l’absence d’autres éléments qui peuvent interférer sur ce phénomène, il est probable que la baisse du volume des mariages se poursuivra jusqu’à l’horizon 2025-2030. Par ailleurs, l’effectif des divorces enregistrés par les services du Ministère de la Justice font ressortir un volume de 93.402 ruptures d’unions prononcées au cours de l’année 2023. Le taux brut de divortialité, exprimé par le rapport entre le nombre de divorces et la population moyenne de l’année est passé de 1,52‰ à 2,02‰ entre 2019 et 2023. D’autre part, le taux de divorce, qui est défini étant le rapport entre l’effectif des divorces et celui des mariages contractés durant la même année, connaît une augmentation plus franche au cours de la même période, passant de 20,9% à 33,5%.

DÉMOGRAPHIE 2020-2023

Hausse remarquable de l’espérance de vie en Algérie

L’Algérie a connu une hausse remarquable de l’espérance de vie en 2023, grâce aux efforts déployés par les autorités publiques pour améliorer le bien-être de la population. A cet effet, les derniers chiffres de l’Office national des statistiques (ONS) font ressortir une nette amélioration de plusieurs indicateurs liés au cadre de vie, notamment le niveau de l’espérance de vie en Algérie qui a atteint 79,6 ans au cours des quatre dernières années (2020-2023). Cette progression met en lumière les efforts déployés par l’Etat afin d’améliorer le bien-être de sa population, notamment ces dernières années qui ont vu les autorités mettre en place une politique ambitieuse visant à renforcer et consolider le système sanitaire du pays, ainsi qu’aux facteurs de

développent global. Ce système qui s’articule autour de plusieurs axes majeurs, s’appuie plus particulièrement sur la numérisation, la réalisation de nouvelles infrastructures hospitalières et la modernisation des équipements médicaux. A cela, s’ajoutent les projets réalisés dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, liés au domaine de la santé, telles que la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles, la prise en charge sanitaire, l’élaboration d’un guide de travail sur la santé de la mère et de l’enfant. Le taux de mortalité infantile a considérablement diminué ces dernières années, grâce à l’amélioration des soins maternels et infantiles. Il s’agit aussi de programmes nationaux de pré-

vention et de prise en charge des maladies chroniques comme le diabète et l’hypertension artérielle. Dans le domaine des médicaments, l’année 2023 n’a pas connu de pénuries majeures, alors que la généralisation de la couverture sanitaire complémentaire a permis à une frange plus large de la population d’accéder à des soins de qualité. L’amélioration de l’espérance de vie en Algérie est une nouvelle illustration des progrès socio-économiques réalisés par le pays et devrait se poursuivre dans les années à venir, selon les estimations, grâce à la volonté politique affichée et aux investissements importants consentis par les pouvoirs publics. La réforme budgétaire lancée il y a plus d’une année, a consacré, quant à elle, un changement radical dans

la gestion des finances et du budget de l’Etat, en ce sens qu’elle est basée sur l’efficacité et la transparence de la gestion des données financières. A cet effet, la Loi de finances 2024 est venue concrétiser le caractère social de l’Etat, notamment à travers l’amélioration du pouvoir d’achat des citoyens par la revalorisation des salaires des fonctionnaires et l’augmentation de la valeur des dépenses des transferts qui ont atteint 4.208 milliards de dinars. Ainsi, la valeur des transferts sociaux, à savoir les allocations, pensions et aides octroyées par l’Etat est passée de 1.900 milliards de DA en 2020 à 2.900 milliards de DA au titre de l’année en cours avec 704 milliards de DA alloués à la subvention des produits de base de large consommation.

COOPÉRATION

Une délégation d’entreprises canadiennes bientôt à Alger

Une délégation de grandes entreprises canadiennes devrait effectuer prochainement une visite en Algérie. L’objectif est d’explorer les opportunités de coopération et de partenariat avec des entreprises algériennes, a indiqué le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) dans un communiqué. Poursuivant sa mission au Canada, la délégation du CREA a rencontré le Président de la Chambre des Communes du Canada, Greg Fergus, qui était, avril dernier, en visite de travail en Algérie au cours de laquelle, il a été reçu en audience par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La rencontre s’est déroulée en présence de l’Ambassadeur du Canada à Alger, Michael Callan et du Secrétaire parlementaire du ministre de l’Agriculture, Francis Drouin, précise le communiqué du CREA.

Du côté algérien la délégation était composée de Nouredine Sidi Abed, Ambassadeur d’Algérie à Ottawa, de Kamel Moula, Président du CREA, et de Bahah Hakim, membre du Bureau Exécutif du CREA. Cette rencontre a permis de faire une première évaluation de la mission économique algérienne au Canada. Les deux parties ont exprimé leur confiance et leur satisfaction mutuelles pour un avenir prospère des relations économiques bilatérales, selon la même source. Un Forum économique sur les opportunités d’investissement en Algérie a été organisé à Montréal (Canada), marqué par des rencontres B2B "fortes et fructueuses" entre les opérateurs des deux pays, indique jeudi un communiqué du Conseil du renouveau économique algérien (CREA). Il est à rappeler qu’une rencontre a été organisée par le CREA, en partenariat avec le Conseil du Patronat du Québec et le Conseil de Développement économique Algérie-Canada (CDCA), dans le cadre de la mission économique qu’effectue le CREA à Montréal, du 8 au 14 juillet, regroupant une forte délégation de chefs d’entreprise.

ASSURANCE AGRICOLE
La CNMA inaugure un nouveau bureau local à Sidi Abdallah à Alger

La Caisse Nationale de Mutualité Agricole (CNMA) a inauguré un nouveau bureau local au niveau de la Cité des 3960 logements à Sidi Abdallah (Alger), selon un communiqué de la caisse. Le nouveau bureau local "servira de point de vente rattaché à la Caisse Régionale de Koléa", lit-on dans le communiqué, qui précise que l'inauguration de ce bureau s'inscrit au cœur du mode de gouvernance de la caisse, qui "préconise d'assurer la continuité de l'extension de son réseau, de contribuer efficacement au développement de ses activités et de renforcer son positionnement en tant qu'Assureur Conseil Mutualiste de Proximité". A travers cette nouvelle agence, la CNMA vise à se rapprocher davantage des citoyens et à améliorer la qualité du service public, selon la même source. Elle offrira également aux habitants de la nouvelle ville de Sidi Abdallah "la possibilité de bénéficier des services de la Mutualité Agricole en matière de couverture d'assurance pour leurs biens nouvellement acquis". De plus, ils pourront profiter de l'expertise et des conseils de la CNMA pour la préservation de leur patrimoine grâce à des produits d'assurance adaptés, poursuit le communiqué.

BMS
La canicule persistera dans plusieurs wilayas

La canicule continuera d'affecter plusieurs wilayas du pays, notamment dans le sud, avec des températures qui atteindront ou dépasseront 49 degrés, indique samedi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placé au niveau de vigilance "Orange", le bulletin concerne les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Tindouf, Adrar, In Salah et Timimoun, où les températures maximales atteindront ou dépasseront 49 C, tandis que les minimales seront entre 34 C et 38 C, et ce jusqu'à lundi. La vague de chaleur concerne également les wilayas de Djelfa, M'Sila et Batna jusqu'à dimanche, avec des températures maximales entre 44 C et 46 C, et des minimales entre 28 C et 32 C. Les wilayas de Biskra, Ouled Djellal, El M'Ghair, El Oued, Tougourt et Ouargla sont aussi concernées par la canicule, où les températures maximales atteindront ou dépasseront 49 C, et les minimales qui oscilleront entre 36 C et 40 C, et ce jusqu'à lundi, précise la même source.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

CÉRÉALES

La hausse de la récolte américaine fait chuter les prix du blé

L'estimation de récolte américaine de blé, revue en nette hausse vendredi par le ministère de l'Agriculture (USDA), a pesé sur le marché provoquant un décrochage des cours. L'USDA table désormais sur une production de 54,7 millions de tonnes aux Etats-Unis pour la campagne en cours (de début juin à fin mai de l'année suivante), soit 7% de plus que lors de la précédente estimation, publié en juin, selon le rapport WASDE publié vendredi. Le blé a bénéficié, cette année, de conditions relativement favorables dans les grandes régions de production, avec des précipitations satisfaisantes. Le ministère

américain annonce désormais un rendement qui, s'il se confirmait, serait le deuxième de l'histoire, derrière la récolte de 2016. Outre les Etats-Unis, l'USDA a aussi remonté, dans une moindre mesure, ses attentes pour les récoltes argentine et canadienne. Vendredi, le ministère a aussi augmenté le chiffre de la récolte mondiale précédente, celle de 2023/24, ce qui a pour effet de faire grimper les stocks de début de campagne. Dès lors, en combinant tous ces facteurs et malgré une petite croissance attendue de la consommation animale, l'estimation des stocks mondiaux de blé pour la fin de la campagne en cours a été

remontée de 2%. En réaction, le contrat le plus échangé sur le blé d'hiver de catégorie SRW (Soft Red Winter Wheat) est tombé à son plus bas niveau depuis cinq mois, à 5,5075 dollars le boisseau (environ 27 kg). Selon des analystes, la récolte plus abondante n'est pas une surprise, mais la hausse des stocks de fin de période est supérieure aux prévisions les plus élevées. "C'est cela qui a fait baisser les cours et pourrait même aller plus loin", selon les experts du marchés des céréales. Le maïs a aussi vu un relèvement de l'estimation de production américaine (+1,6%) par rapport au chiffre publié en juin.

ONU

La population mondiale plafonnera à 10,3 milliards dans les années 2080

La population mondiale atteindra un pic de 10,3 milliards d'habitants en 2080 avant de commencer à décliner, une décélération plus forte que prévu, selon un rapport de l'ONU sur l'évolution démographique de la planète. Selon cette étude du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (Desa) publiée jeudi, la population mondiale va continuer à augmenter, de 8,2 milliards d'humains en 2024 à environ

10,3 milliards au milieu des années 2080. Elle devrait ensuite redescendre à 10,2 milliards autour de 2100, soit 700 millions de moins que les projections réalisées en juin 2013. "Le paysage démographique a beaucoup évolué ces dernières années", explique dans un communiqué le secrétaire général adjoint aux Affaires économiques et sociales des Nations unies, Li Junhua, soulignant la baisse plus rapide que prévu de la natalité dans de nombreux pays, notamment en Chine. Cette croissance démographique plus lente est "un signe d'espoir" face au changement climatique, a-t-il estimé. "Cela pourrait se traduire par une réduction de l'impact humain sur l'environnement", a indiqué le responsable de l'ONU, prévenant toutefois qu'il faudrait maintenir les efforts en ce sens. Plus du quart de la population mondiale (28 %) vit dans un

des 63 pays où la population a déjà atteint son pic, dont la Chine, la Russie, le Japon et l'Allemagne, selon le rapport. Une cinquantaine d'autres pays devraient rejoindre ce groupe dans les 30 prochaines années, dont le Brésil, l'Iran et la Turquie. La croissance démographique se poursuivra en revanche au-delà de 2054 dans plus de 120 pays, dont l'Inde, l'Indonésie, le Nigeria, le Pakistan et les Etats-Unis, précise l'ONU. La baisse de la mortalité, interrompue par la pandémie de Covid-19, a repris, avec une espérance de vie moyenne de 73,3 ans en 2024, qui devrait atteindre 77,4 ans en 2054. Conséquence logique, le vieillissement de la population mondiale s'accroît. Vers la fin des années 2070, le nombre de personnes de plus de 65 ans, prévu à 2,2 milliards, dépassera celui des moins de 18 ans, selon l'étude.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 09 جويلية 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 09 Juillet 2024

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة ²			المنتجات
Produits	DA / Kg	معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	91	100	83	البطاطا
	Tomate	69	81	57	الطماطم
	Oignon sec	50	57	43	البصل الجاف
	All sec	344	405	283	الثوم الجاف
	Carotte	73	83	64	الجزر
	Navet	165	179	150	لفت
	Poivron	102	114	90	الفلفل الأخضر
	Piment	123	139	106	الفلفل الحار
	Courgette	77	87	66	الكوسة
	Haricot vert	236	256	216	الفاصولياء الخضراء
Fruits frais	Laitue	93	105	81	الخس
	Pomme locale	432	530	334	التفاح المحلي
	Datte	548	676	420	التمر
	Melon	111	123	99	البطيخ الأصفر
	Pastèque	88	99	76	البطيخ الأحمر
Produits d'origine animale	Banane	325	339	312	الموز
	Viande bovine locale	1742	1871	1614	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	352	363	342	الدجاج
	Œufs (Unité)	15	16	14	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	102	89	حليب البقر (لتر)

AVEC UNE HAUSSE DE 30 % DE CRÉDITS GARANTIS EN 2023

Le tissu des PME s'étoffe

Le développement de la sous-traitance (entre autres) est le mode privilégié pour la densification et le développement des PME/PMI dans les multiples créneaux. Il constitue un signe de bonne santé d'une activité et un puissant vecteur d'industrialisation et d'intégration. Et à ce titre, le rôle la CGCI-PM, est capital, puisqu'il permet la promotion des activités et la création d'un tissu de PME qui consolide le développement des filières des activités industrielles et contribue à la réalisation de l'intégration locale. Depuis sa création en 2006, à fin 2023, la CGCI-PME a accordé des garanties cumulées pour plus de 4700 projets d'investissement, soit l'équivalent de plus de 201 mds DA.

Par Réda Hadi

Selon le premier responsable de cet éta- blissement dont le capital est détenu par le Trésor public et six banques étatiques, l'objectif pour l'année en cours est d'accroître son volume d'activité, élargir son réseau de banques partenaires et d'améliorer l'efficacité de ces processus de souscription et d'indemnisation afin de renforcer son rôle de soutien au développement des PME algériennes. En effet, selon le premier responsable de cette institution la Caisse de garantie des crédits d'investissements-PME (CGCI-PME) a accordé en 2023 des garanties totalisant plus de 28 milliards de dinars (mds DA), soit une hausse en valeur de 30%, a indiqué M. Samir Medjkane, Directeur général, et compte accroître son volume d'activité de même que ses banques partenaires, facilitant ainsi l'octroi des crédits aux PME. «En 2023, la CGCI PME a garanti 430 opérations de crédits. En termes d'activité de l'exercice, la Caisse a enregistré une augmentation de 30% en valeur, soit 28 milliards de Da de crédits mobilisés», a-t-il précisé dans un entretien à l'APS. Il a fait savoir que durant le premier trimestre de 2024, la CGCI-PME a octroyé 107 garanties pour un montant total de crédits garantis de plus de 6 Mds Da. «Ces chiffres représentent une évolution positive significative par rapport à la même période de l'année précédente, avec une aug-

mentation de 20% en nombre de garanties et de 7% en valeur des crédits garantis», a-t-il souligné. Si l'on se réfère aux données du Ministère de l'industrie, l'Algérie compte plus de 1,3 million de Petites et moyennes entreprises (PME) à l'échelle nationale, en hausse de 4,45% comparativement à l'année 2022. A propos de la densité de ce type d'entreprises, l'Algérie, avec un taux de 29 PME pour 1.000 habitants. Pour le Directeur généralde la CGCI-PME, cela reflète «l'engagement continu de la CGCI dans le soutien au financement des PME algériennes et souligne notre rôle crucial dans le développement du tissu économique national, démontrant l'ampleur de notre contribution à la facilitation de l'accès au crédit pour les entreprises», note-t-il. S'agissant des indemnisations consenties par la Caisse, elles se sont élevées à 3,4 Mds Da en 2023 contre 1,6 Mds de DA en 2022 alors qu'elles totalisaient 288 millions de DA en 2021.

Renforcer le processus de digitalisation

A travers les garanties qu'elle accorde contre le paiement d'une prime de 0,5% du montant du crédit, la CGCI-PME encourage les banques et les institutions financières (notamment opérant dans le leasing) à octroyer des crédits aux entreprises potentiellement rentables. Actuellement en partenariat avec toutes les banques publiques de la place ainsi que les

établissements financiers de leasing qui leur sont affiliées, la CGCI-PME compte également dans son portefeuille clients des banques privées, indique son directeur, qui relève que l'objectif est d'«élargir son champ d'action à tout le réseau bancaire national pour contribuer à faciliter l'octroi de prêts aux entreprises». Interrogé, d'autre part, sur la digitalisation des procédures de garantie des crédits aux PME, le Directeur Général de la CGCI a affirmé que cette dernière s'est déjà dotée d'une plateforme de souscription de garantie (la E-garantie), et qu'une nouvelle version de cette plateforme est en préparation pour être déployée «au cours de cette année». Opérationnelle depuis juin 2023, la version pilote de la E-Garantie permet déjà à quatre banques partenaires de «souscrire à la garantie CGCI en temps réel. Cette dernière a pris en charge, également, l'échange de tous les documents liés à la garantie et l'indemnisation dont la demande de garantie, le tableau d'amortissement, les factures, la fiche de déclaration de sinistre», selon les précisions de M. Medjkane. Il a mis l'accent sur l'importance du volet communication et sensibilisation des PME quant à la vocation de la CGCI-PME en tant qu'instrument des pouvoirs publics pour soutenir la politique nationale en matière de financement des entreprises et vulgariser les procédures de souscription à la garantie et les mécanismes d'indemnisation.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le rôle des Douanes dans l'accompagnement des startups salué

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a salué, jeudi à Alger, le rôle des Douanes algériennes en matière d'appui et d'accompagnement des startups à travers les facilitations accordées dans le cadre des opérations du commerce extérieur. Ces propos ont été tenus lors d'une journée d'études sur les facilitations douanières accordées aux startups, organisée par la Direction générale des douanes (DGD) sous la supervision du ministère des Finances et en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. Tenus en visio-conférence, les travaux de la journée se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani ainsi que le directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouché, des cadres, des officiers et des agents relevant de la DGD, en sus des cadres des directions régionales. A cette occasion, M. Faid a salué le rôle des douanes dans le soutien et l'accompagnement des startups, à travers les facilitations accordées dans le cadre des opérations du commerce extérieur. Ces mesures, poursuit-il, permettent aux porteurs de projets d'élargir leurs activités, aussi bien pour l'importation d'équipements que pour l'exportation. Ces facilitations revêtent une "importance particulière, car destinées à une jeune génération

ayant déjà honoré le pays dans de nombreuses compétitions internationales, en réalisant des résultats remarquables qui ont valu les félicitations du président de la République, qui a exprimé sa fierté de notre élite, réitérant , ainsi, son engagement à son soutien en vue de lui permettre de poursuivre ses créations dans ces projets prometteurs", a ajouté le ministre. Faid a souligné que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accordait un "intérêt particulier aux startups qui se sont démarquées dans différents domaines", relevant que l'Etat avait mis à la disposition de cette catégorie tous les mécanismes législatifs et réglementaires pour l'accompagner dans l'élargissement de ses projets et améliorer sa compétitivité, à travers un écosystème favorable encourageant l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat chez les jeunes. Cet effort, contribue à la création de l'emploi et à l'intégration de nombreuses activités du marché parallèle dans le secteur formel, a soutenu le ministre. De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a salué, dans son intervention, le projet de transition numérique lancé par la DGD, soulignant l'importance de la participation des start-up à ce "projet ambitieux". Les start-up ont suscité un grand intérêt ces dernières années, grâce à "la forte volonté politique exprimée par le président de la République de passer d'une économie basée sur la rente vers une économie reposant sur la connaissance", a-t-il indiqué. Après avoir rappelé les avantages fiscaux et

douaniers dont bénéficient les porteurs de projets, le ministre a affirmé que "dans les prochains jours", les premiers groupes de start-up se rendront aux Etats-Unis, en Chine et en Corée du Sud, dans le cadre du programme de visites internationales approuvé par le président de la République, dans l'objectif de permettre à ces entreprises de découvrir les environnements mondiaux d'entrepreneuriat et d'élargir leur relationnel. Le ministre a également souligné que son département ministériel œuvrait pour que l'écosystème des startups soit à la hauteur des aspirations de leurs propriétaires, ce qui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les startups et à l'Algérie de progresser davantage dans la recherche, le développement, l'innovation tout en rapprochant l'université algérienne de son environnement économique". Pour sa part, le général-major Bakhouché a souligné que le corps des Douanes était "un excellent accompagnateur" pour les porteurs de projets, les startups et les jeunes entrepreneurs, qualifiant ces derniers de "catégorie pionnière dont il faut profiter pour réaliser un saut qualitatif et atteindre transformation économique escomptée". Dans ce contexte, il a souligné que les services douaniers veillent à faire bénéficier à cette catégorie toutes les facilités douanières conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à soutenir les jeunes créateurs et à les encourager à concrétiser leurs projets sur le terrain.

R E.

DGI

Clôture de la session de formation avancée sur la lutte contre la fraude fiscale

La session de formation sur "La lutte contre la fraude fiscale en matière de TVA", organisée à Alger en collaboration avec le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), a pris fin, vendredi, a indiqué un communiqué de la Direction générale des Impôts (DGI). La cérémonie de clôture de cette session de formation, organisée par la DGI du 8 au 12 juillet courant a été présidée par la directrice générale des impôts, Mme Amel Abdelatif, ajoute la même source. Outre la formation dispensée aux participants, cette session a permis de renforcer les capacités des administrations des pays participants, dans le domaine de la lutte contre la fraude fiscale en matière de TVA, et d'échanger les expertises et les expériences entre les pays africains dans ce domaine". A cette occasion, des attestations ont été remis aux participants pour leur participation active lors de la session. La DGI a également remis des cadeaux symboliques aux organisateurs et aux encadrants, conclut le communiqué.

ENERGIE ET MINES

Arkab reçoit une délégation du Groupe malaisien "Lion"

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab a reçu, jeudi à Alger, une délégation du Groupe malaisien "Lion", conduite par son P-dg, M. Tan Sri Datuk Seri Utama William Chang, indique un communiqué du ministère. Lors de cette audience, qui s'est tenue en présence de cadres du ministère, les deux parties "ont évoqué les voies de coopération et d'investissement concernant les futurs projets industriels du Groupe malaisien en Algérie, à l'instar de l'exploitation des ressources minières, et la fabrication des panneaux photovoltaïques", précise la même source. Les deux parties ont examiné également d'autres formes de coopération liées aux projets d'industrie de transformation et leurs besoins en énergie durable, lesquelles s'appuient sur la formation, le transfert de la technologie, la promotion du produit local et la création de la richesse et de l'emploi, selon la même source.

LAGHOUAT

Nouveaux projets de développement au profit de la commune d’El Ghicha

Plusieurs projets de développement ont été retenus au profit de la commune d’El Ghicha, dans la wilaya de Laghouat, au titre de différents programmes de développement pour l’année 2024, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Il s’agit entre autres, pour le secteur de la jeunesse et des sports de la construction d’une piscine de proximité réalisée dans le cadre du fonds spécial pour le développement des régions du sud, pour un montant de 90 millions de dinars. Cette nouvelle structure est dotée des équipements nécessaires, dont notamment des vestiaires, d’arroseurs de piscines, et d’un système de filtration de l’eau et un autre pour chauffer l’eau, afin d’assurer une exploitation permanente de la piscine, selon la même source. La commune d’El Ghicha a également bénéficié d’un projet de réalisation de 20 logements publics locaux (LPL), et de deux locaux commerciaux, dans le cadre d’un quota de logements composé de 300 unités de la même formule répartis à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-on ajouté. Dans le même sillage, les autorités de la wilaya ont consacré une enveloppe financière de l’ordre de 50 millions de dinars pour l’achèvement des travaux d’aménagement de sept (7) lotissements sociaux composés de 350 parcelles destinées à l’auto-construction, ont indiqué les services de la wilaya de Laghouat.

ORAN

Un «grand projet» d’aménagement au profit du quartier El-Hamri

Le quartier populaire d’El-Hamri de la ville d’Oran bénéficiera, prochainement, d’un "grand projet" d’aménagement, a annoncé jeudi, le wali d’Oran, Saïd Sayoud.

Intervenant lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l’Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Sayoud a précisé que cette opération devant être lancée dans les prochains jours ciblera les routes, les trottoirs, ainsi que les réseaux d’alimentation en eau potable et de l’assainissement. Le quartier "Yaghmoracen", également dans la ville d’Oran, bénéficiera d’une opération similaire portant sur l’aménagement des espaces verts, des routes et des trottoirs, a encore souligné le wali, signalant que d’autres actions relevant du même chapitre sont prévues au profit de certaines communes de la wilaya. D’autre part, le wali a indiqué que, durant les trois dernières années, pas moins de 28.000 logements ont été distribués et plu-

sieurs bidonvilles ont été éradiqués dans certaines communes, à l’instar de celles d’Es-Senia, d’Ain El-Türck et de Bir El Djir. Il a fait observer, dans ce contexte, qu’à ce jour, pas moins de 2.500 familles occupant des bâtisses précaires situées dans le quartier de Ras El Ain (Oran-ville) ont été relogées dans des nouveaux logements, faisant savoir que l’opération "reprendra dans les prochains jours". Le wali d’Oran a, dans ce contexte, déclaré que dans les prochains jours, il sera procédé au relogement des familles occupant de vieilles bâtisses. Il a, d’autre part, indiqué que les services de la wilaya s’attèlent à l’achèvement, en vue de son adoption, du plan directeur intercommunal d’aménagement relatif au Grand Oran (Oran, Es-Senia et Bir El-

Djir), ajoutant que cet instrument d’urbanisme est destiné à identifier les poches foncières susceptibles d’abriter les futurs projets d’habitat toutes formules confondues, faisant observer qu’un dossier allant dans cette optique sera établi et transmis aux services du Gouvernement. Le wali d’Oran a également évoqué les moyens humains et logistiques mobilisés dans le cadre de la saison estivale 2024, dont le lancement a été annoncé dans la localité balnéaire de Mers El-Hadjadj. Il convient de signaler que lors des travaux de la 2e édition de la session ordinaire de leur assemblée, les élus locaux ont examiné et débattu deux dossiers, à savoir le budget supplémentaire (BS) de la wilaya et les mesures et dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la saison estivale.

MILA

Dessertes hebdomadaires par train vers les plages de Skikda

Les services de la Société nationale de transport ferroviaire (Direction régionale de Constantine) ont programmé des dessertes hebdomadaires par train vers Skikda au profit des estivants de la wilaya de Mila souhaitant se rendre aux plages, a indiqué jeudi le directeur local du transport, Farid Karoune. Un train a été mobilisé par la direction pour la wilaya de Mila afin d’assurer le transport des estivants locaux vers la wilaya de Skikda

dans le cadre du programme "train d’été 2024", a précisé le même responsable. Les citoyens de Mila souhaitant se rendre aux plages de Skikda peuvent s’y rendre en empruntant "le train d’été " qui part chaque samedi à 5h40 de la gare de Tadjenanet en passant par celles de Chelghoum Laïd et de Teleghema, a-t-on expliqué. Pour informer le plus grand nombre de citoyens de cette navette proposée à 500 DA aller/retour par

personne, les services de la SNTF ont publié le programme de ce train proposé de juillet à fin août à travers les équipements et places publiques et sur divers médias, selon la même source qui a précisé que le nombre des navettes hebdomadaires pourra être augmenté en fonction de l’affluence des estivants. Dans le même contexte, le directeur local du transport a indiqué que les autorités locales œuvrent à généraliser la culture du dépla-

cement par train et les services de la SNTF (direction régionale de Constantine) envisagent la programmation des dessertes diurnes tout au long de l’année vers Alger et Constantine pour faciliter les déplacements des citoyens dont les étudiants depuis les gares de Tadjenanet, Chelghoum Laïd et Teleghema. Ces trois gares ferroviaires ont bénéficié de travaux d’aménagement pour offrir de meilleures conditions d’accueil aux voyageurs, est-il noté.

M’SILA/AEP

Mise en service du projet d’alimentation des communes de Magra et Barhoum

Le projet d’alimentation des habitants des communes de Magra et de Barhoum, wilaya de M’sila, depuis le barrage de Soubella a été mis en service mercredi. Dans son exposé présenté en marge de la mise en service du projet par le wali, Nedjmeddine Tiar, le directeur des ressources en eau, Nadjib Ferdjeli, a indiqué que ce projet qui a nécessité

240,5 millions DA permet le pompage de 4.320 m3/jour via une canalisation de 16.702 mètres linéaires. L’opération permettra d’alimenter en eau potable l’ensemble des quartiers de la ville de Barhoum et les quartiers du centre de la commune de Magra de sorte à améliorer le service d’eau dans ces deux localités, a précisé de son côté le directeur de l’Algé-

rienne des eaux, Abdenmour Sahraoui. Le wali a indiqué à la même occasion que les services de la wilaya ont œuvré intensément pour mettre en service cet important projet, affirmant que le suivi régulier de la situation de l’approvisionnement de la wilaya en eau potable est assuré d’une manière continue à travers toutes les communes de la wilaya.

MÉDÉA

Avancée «appréciable» des travaux de renforcement d’un tronçon de la RN 1

Les travaux de renforcement du tronçon de la routenationale (RN) 1 qui traverse la localité d’El-Hamdania, nord de Médéa, connaissent un rythme d’exécution "appréciable", ont indiqué, jeudi, les services de la wilaya. Les travaux de ce projet, lancés au mois de mai dernier, affichent un taux d’avancement estimé à 65%, et font partie d’un projet de mo-

dernisation de cet axe routier réservé au trafic de véhicules poids lourds depuis la mise en service de l’autoroute nord-sud en 2020, a-t-on souligné. Une dotation budgétaire d’un montant de 120 millions de dinars a été débloquée pour le financement de ces travaux qui portent sur le renforcement d’un tronçon de cinq (5) km situé entre Haouch-Messaoudi et le chef-lieu de la

commune d’El-Hamdania, a expliqué la même source. La prise en charge des portions dégradées de ce tronçon et pouvant occasionner des accidents de la circulation, va optimiser la sécurité des usagers de cette route, a-t-on noté. Les mêmes services font part, en outre, de la poursuite des travaux de traitement d’un glissement de terrain survenu il y a quelques mois sur un autre

tronçon de la route nationale N 1 situé à la sortie nord de la ville de Médéa. Des infiltrations d’eau sont à l’origine de cet affaissement qui a entraîné l’effondrement d’une partie de la chaussée, rendant impraticable ce tronçon, a-t-on fait savoir, ajoutant que des travaux de confortement de la chaussée et la reprise des parties endommagées se poursuivent à un rythme soutenu.

FRANCE

Quelle économie pour réduire la dette publique et le chômage ?

En théorie, pour réduire l'endettement public et augmenter le taux d'activité, il faut générer de la croissance tout en maîtrisant l'évolution des dépenses publiques. Pourquoi depuis les années 1970 la France n'arrive pas à contenir sa dette publique et son nombre de chômeurs ? Raisons et solution.

Par Gabriel Gaspard (*)

La dette publique, le chômage. Des trente glorieuses 1945-1973, on a retenu une expansion sans précédent dans une économie de paix du lendemain de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au choc pétrolier de 1973. Depuis les années 1970, la dette de la France se dégrade. Elle s'est aggravée avec la crise financière de 2008. Elle atteint un record avec la pandémie. La dette publique française a dépassé 100 milliards d'euros en 1981, 500 milliards d'euros en 1993, 1 000 milliards d'euros en 2003 puis 2 000 milliards d'euros en 2014. Cette dette est passée de 15% du PIB en 1974 à 110,6% du PIB fin 2023 (3 101,2 milliards d'euros). Il faut noter qu'entre 1959 et 1974, la France n'a connu que trois années de déficits publics qui n'ont jamais dépassé 1,4% du PIB. Depuis les années 1970, l'économie mondialisée s'est profondément transformée et avec elle le marché du travail. Ces mutations pourraient encore s'amplifier sous les effets de la révolution numérique et de l'intelligence artificielle. Au début des années 1970, le nombre de chômeurs s'élevait à 510.000 personnes, soit 2,4% de la population active. Fin 2023, ce taux remontait à 7,5% soit 2,3 millions de personnes indemnisées.

Les principales raisons fatidiques de cette progression.

Les années 1970. Le 15 août 1971, Richard Nixon (Président des États-Unis d'Amérique de 1969 à 1974) suspend la convertibilité du dollar en or pour augmenter l'offre de monnaie et fait du dollar la principale monnaie de réserve. Depuis cette date il n'y a plus de lien entre le Franc et l'or. Cette fin de parité ouvre une période d'incertitude. Les Européens cherchent une solution à cette instabilité. En 1972, le Franc fait partie des six devises du "serpent" monétaire, un système de taux de change mis en place par les six membres fondateurs de la Communauté économique européenne. En 1973 est votée la loi "Pompidou-Giscard". Elle précise que le Trésor ne peut s'endetter que de manière limitée auprès de la Banque de France : "on a eu une loi stupéfiante [...]". On a obligé l'État à aller se financer sur le marché financier privé à 4% ou 5%, etc..." Michel Rocard (Premier ministre de 1993 à 1994), Mediapolis, Europe 1, 22 décembre 2012. C'est en 1993 que la loi sur l'indépendance totale de la Banque de France a été votée. La Banque de France a joué le rôle de banquier central au service de la politique monétaire décidée par le gouvernement de 1936 jusqu'en 1994. Cette pratique est interdite depuis la création de la zone euro et la Banque centrale européenne BCE. La BCE n'a pas le droit d'apporter directement des financements aux besoins de l'État. Elle n'a pas le droit de financer les déficits publics par la création monétaire. Les partenaires sociaux jouaient encore un rôle prépondérant dans la gestion de la Sécurité sociale. Les syndicats et le patronat

géraient l'assurance chômage. La réforme Boulin en 1971 vise à relever sensiblement le niveau des pensions et en 1972 la retraite complémentaire devient obligatoire. Depuis, la gestion paritaire a été soumise de façon croissante à une tutelle publique et à des réformes législatives récurrentes qui visaient essentiellement à réduire les dépenses de l'État. L'euro. "Le chiffre fait très mal : chaque Français aurait perdu environ 56 000 euros sur la période 1999-2017". C'est en tout cas ce qu'affirme une étude réalisée par le centre de politique européenne de Fribourg (Allemagne), soit environ 3 304 milliards d'euros. Vingt ans après la mise en place de la monnaie unique. Emmanuel Todd dans son livre Les Luttes de classes en France au XXI^e siècle aux éditions du Seuil, arrive à la même conclusion de la perte du pouvoir d'achat par les Français avec l'introduction de l'euro. Selon Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, l'euro au lieu de rapprocher les Européens a fini par les diviser et plomber l'économie. En d'autres termes, l'euro a contribué à un ralentissement économique et à des pertes de pouvoir d'achat pour les ménages européens. L'euro est un frein à la croissance dans l'Union économique et monétaire. Quatre sous-périodes se distinguent : 1985-1991, 1992-1998, 1999-2016 et 2017-2022 pour 3 zones : monde, États-Unis et zone euro (données Banque mondiale). Dans la plupart des pays, l'introduction de l'euro n'a pas provoqué l'accélération promise de la croissance. Pour d'autres, l'accélération de la croissance s'est accompagnée de l'accroissement de déséquilibres structurels. Il faut réajuster aujourd'hui son taux de conversion au temps et à la réalité du poids de chaque pays dans la zone euro. Le traité de Lisbonne ne contient aucun mécanisme permettant la sortie de la zone euro. La crise de 2008. Déclenchée aux États-Unis en 2007-2008, la crise des subprimes trouve son origine dans un excès d'endettement des particuliers. En 2008, face à cette crise, les banques centrales européennes ont abaissé leurs taux, ont injecté des liquidités et ont acheté de la dette publique et privée. La BCE a injecté 4 000 milliards d'euros de 2011 à 2017. En 10 ans, la crise financière a coûté approximativement 1 541 milliards d'euros à la France en termes de produit intérieur brut (PIB) selon les calculs d'Éric Dor, directeur des études économiques à IESEG School of Management. La dette de la France a augmenté de 1 000 milliards d'euros sur 10 ans entre 2007 et 2017. Pour la même période, le total de remboursement d'intérêts des dettes, à lui seul, s'est élevé à 500 milliards d'euros. Le nombre de chômeurs indemnisés en France au sens du Bureau international du Travail (BIT) est ainsi passé de moins de 2 millions à près de 2,8 millions, une hausse de 40% entre mi 2008 et mi 2014. Le taux de chômage a augmenté de 7,3% à 10,5% de la population active. Les taux de croissance de la productivité, très bas dans les années 1970-1980 (en moyenne inférieurs à 1% alors qu'ils se si-

tuaient autour de 3% dans les années 1960). La productivité du travail a progressé de manière régulière d'environ 1,3% de 1990 à la crise de 2008-2009. Après la crise de 2008, elle a connu une chute inédite de 2,6 points. Pour la période 2010-2016, la productivité a recommencé à croître, mais à un rythme de 0,9% inférieur à celui d'avant crise. La pandémie. Déclenchée en Chine, l'impact économique du coronavirus (COVID-19) a été violent. Si l'on fait le compte total, sur les trois années frappées par la crise sanitaire (2020, 2021 et le début 2022), la facture de la crise sanitaire dépasse les 140 milliards d'euros. Afin de faire face aux conséquences économiques de l'épidémie de COVID-19, en juillet 2020, l'Union européenne a mis sur pied un plan de relance de 806,9 milliards d'euros, 750 milliards d'euros au prix de 2018 (Next Generation EU). Ce plan octroie des subventions (338 milliards d'euros) et des prêts pour soutenir les réformes et les investissements (385 milliards d'euros) dans les États membres de l'UE. Ils ont décidé de s'endetter en commun et de rembourser cet emprunt de 2028 à 2058 (30 ans). La France a bénéficié de 40,3 milliards d'euros. Pour la productivité du travail, avant la nouvelle crise sanitaire, de 2016 à 2019, les entreprises françaises accumulaient une productivité de +3,8%, 1,7% de cette productivité sera perdue en 2020. Depuis la crise sanitaire, d'après Dares, le niveau de productivité au travail continue de diminuer. En 2022 elle a baissé de 3% par rapport à 2019. In fine, de 1990 à 2022, la France a gagné en 33 ans en moyenne 0,85% par an. Le Traité de Lisbonne. Adopté en 2007, le Traité de Lisbonne encadre actuellement le fonctionnement de l'UE. "Il a été engagé à la suite du résultat négatif de deux référendums sur le traité constitutionnel tenus en mai et juin 2005". Le but de ce Traité était de favoriser la croissance et l'emploi tout en maintenant la compétitivité de l'économie européenne. On s'aperçoit aujourd'hui, dans un contexte international ébranlé, marqué par une guerre à la porte de l'Europe, une nouvelle guerre au Moyen-Orient et une tension entre la Chine et les États-Unis, que ce Traité n'a pas créé le renouveau voulu des modèles capitalistes européens. Il a cherché à réformer un modèle néolibéral par un mouvement de réformes structurelles (retraite, chômage, etc.). Depuis le début des années 1990, 7 réformes se sont succédé pour rétablir l'équilibre financier des régimes des retraites. À partir de la convention de 1979, qui marque une rupture avec la période 1958-1979, l'assurance-chômage ne fonctionne plus comme une assurance et les conditions sont de plus en plus restrictives. Pour la première fois, la poussée des partis extrémistes, des partis nationalistes ou des partis populistes de gauche ou de droite, etc., s'observe dans une large majorité de pays européens. Cette droitisation pose une question du renouveau de l'économie européenne.

L'économie française est mise en déséquilibre par les dettes publiques, donc la solution, pour sauver la France, est de supprimer les emprunts d'État. Les aides publiques aux entreprises sont en très forte hausse depuis les années 2020. La Cour des comptes estime à 260,4 milliards d'euros le soutien financier total pour les années 2020-2022 (y compris les prêts garantis et report du paiement des cotisations sociales). Le ministère du Budget évoque un montant de l'ordre de 140 milliards d'euros d'aides d'État en 2018 et l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires) évalue à 157 milliards d'euros le montant global en 2019. Le bilan de ces mesures est jugé contrasté. Mais si l'État avait investi des milliards d'euros au lieu de soutenir les entreprises ? Une étude réalisée dans l'essai Vers une économie écosociale pour sortir des crises (édition Vérone) montre un redressement spectaculaire des comptes publics de la France en 5 ans de 2020 à 2024 si cet argent avait été investi pour stimuler la croissance en temps de crise. Pourquoi ne pas recourir à l'épargne des ménages pour soutenir l'économie sous forme de livrets réglementés (5 000 milliards d'euros en 2019 et 6 185,60 milliards d'euros fin 2023). D'après l'OFCE l'étude Investissement public, Capital public et croissance, coordonnée par Xavier Ragot et Francesco Saraceno, en période de crise et en particulier lorsque la politique monétaire atteint la borne zéro des taux d'intérêt, les investissements auront un effet de création de richesse estimée à un multiplicateur de 2 et 60 centimes rendus à l'État pour chaque euro investi. Il s'agit d'investir chaque année : 100 milliards d'euros pour le pacte vert français ; 40 milliards d'euros pour le pacte dépendance et handicap ; 50 milliards d'euros pour le pacte républicain de solidarité ; 80 milliards d'euros pour le pacte ruralité et 10 milliards d'euros pour le développement responsable des PME-PMI. Les résultats. À fin 2024, avec 6,1 millions de personnes inscrites à France Travail et une création de 5,26 millions d'emplois avec une réduction du coût public de 105,2 milliards d'euros, il y a bien un retour comme dans les années 1970 à moins de 1 million de chômeurs. La dette publique tomberait à 1 494,86 milliards d'euros avec un taux d'endettement de 28,65%. La création de richesse par an est de 560 milliards d'euros avec 168 milliards d'euros de nouvelles recettes dans les caisses de l'État. L'idée est d'investir pour soutenir une croissance supérieure à l'inflation et protéger les épargnes des ménages ; lutter contre les déserts médicaux et le déclin de l'espace rural ; atteindre la neutralité climatique tout en créant des emplois et en améliorant la qualité de vie ; freiner la poussée des extrêmes ; réformer le modèle néolibéral vers une économie écologique sociale et citoyenne et sortir de la démocratie de la rancune. (*) Chef d'entreprise à la retraite, spécialiste en économie financière. Source : La Tribune.fr

ÉGYPTE

200 millions \$ pour soutenir le secteur pétrogazier

L'Égypte fait face à d'importants défis en ce qui concerne son secteur énergétique. L'État table sur l'exploitation pétrogazière pour les relever et soutenir l'approvisionnement. En Égypte, le gouvernement a donné, mardi 9 juillet, son feu vert pour la mise en œuvre de 5 projets pétrogaziers qui représentent ensemble un investissement évalué à 200 millions de dollars. Ces projets ciblant pour l'essentiel la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures, sont liés à des accords d'engagement pétrolier impliquant l'Egyptian Natural Gas Holding Company (EGAS), l'Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) ainsi que des entreprises internationales et locales. Parmi les projets, on peut observer IEOC Production BV, la filiale de la multinationale italienne Eni, qui a obtenu le droit d'explorer et de produire du gaz et du brut dans les zones offshore de North Port Fouad et de South Nour, dans le cadre d'un partenariat avec EGAS. De son côté, l'EGPC a notamment amendé une coopération pétrogazière existante avec les sociétés Tharwa Petroleum Company et General Petroleum Company (GPC) concernant la recherche, le développement et l'exploitation du pétrole de la zone d'intérêt de Horus dans le désert occidental. L'approbation de ces différents projets pétrogaziers intervient alors que l'Égypte fait face à un important déficit énergétique, notamment gazier. Sa résolution passe par une diversification de ses partenariats et un accroissement des investissements dans les hydrocarbures.

SELON UNE ENQUÊTE

L'Arabie saoudite classée deuxième meilleur pays pour les expatriés

Dans un revirement spectaculaire, l'Arabie saoudite s'est hissée à la deuxième place mondiale des destinations prisées par les expatriés, devançant des pays occidentaux de renom tels que les États-Unis, le Royaume-Uni et la Belgique.

Cette ascension fulgurante, révélée par la dernière enquête ExpatInsider, témoigne de la métamorphose profonde du royaume. Propulsé de la 14e position en 2023 à la seconde marche du podium en 2024, juste derrière le Danemark, le pays impressionne particulièrement dans l'indice "WorkingAbroad". Plus de la moitié des expatriés sondés saluent le dynamisme du marché de l'emploi local, soulignant la croissance continue de l'Arabie saoudite. L'indice scrute minutieusement quatre axes majeurs : perspectives de carrière, rémunération et stabilité de l'emploi, équilibre travail-loisirs,

et culture professionnelle et la satisfaction au travail. Les facteurs pris en compte incluent le marché de l'emploi local, les opportunités de carrière, les conditions économiques et la sécurité de l'emploi, ainsi que l'équité salariale, les heures de travail, l'équilibre travail-vie personnelle et la culture d'entreprise. Le Royaume s'est classé premier en termes de perspectives de carrière, devançant les États-Unis et les Émirats arabes unis. Les chiffres sont éloquentes: 75% des expatriés affirment que leur expatriation a boosté leur trajectoire professionnelle, tandis que 62% se montrent optimistes quant à leurs perspectives

individuelles. Plus frappant encore, 82% des sondés expriment leur satisfaction vis-à-vis de la santé économique du pays, propulsant le royaume au deuxième rang dans la sous-catégorie salaire et sécurité de l'emploi. Néanmoins, cette médaille a son revers. Les expatriés font état de semaines de travail marathon, avec une moyenne de 47,8 heures pour un temps plein, bien au-delà de la norme mondiale de 42,5 heures. Ce déséquilibre se reflète dans le classement, où l'Arabie saoudite occupe une modeste 23e place pour les horaires de travail et une 27e position pour l'équilibre vie professionnelle-vie privée.

MAURITANIE

Une campagne rizicole prometteuse cette année au Trarza

La wilaya du Trarza est considérée comme étant le premier producteur de riz en Mauritanie. Elle couvre plus de 70% des besoins du pays grâce à ses surfaces cultivables considérables. Ces surfaces estimées à 55 000 hectares, s'étendent de l'AftoutSahili jusqu'aux limites de l'arrondissement de Lixeiba 2. La riziculture dans la wilaya est

repartie en deux campagnes. La première, dite hivernale est essentiellement consacrée à des surfaces exploitées qui dépassent souvent les 35. 000 hectares. La seconde campagne quant à elle, démarre au mois de janvier. Pour irriguer leurs périmètres, les agriculteurs utilisent les systèmes de pompage ou de drainage à partir des 12 affluents

que compte le Trarza. Dans une déclaration à l'AMI, le délégué régional de l'agriculture, M. IsselmouOuld Mohamed Moutar a indiqué que les surfaces irriguées dans la wilaya ont atteint, cette année, environ 41. 000 hectares, avec un taux de production à l'hectare évalué de 5 à 7 tonnes. Il a souligné, que parmi les fac-

teurs qui ont contribué à atteindre ce résultat, le désenclavement de nouvelles zones de production, l'électrification de certaines d'entre elles, la fourniture d'engrais subventionnés, la protection des périmètres contre les ennemis de culture, le curage et l'approfondissement des canaux d'irrigation en plus de l'encadrement constant des paysans.

LIBYE

Un nouvel oléoduc de 250 km entre en service

La Libye veut améliorer sa production d'or noir avec pour objectif annoncé d'atteindre un plateau 2 millions b/j d'ici deux à trois ans. Une ambition dont la concrétisation implique des avancées sur le plan des infrastructures. En Libye, la compagnie publique du pétrole (NOC) a officialisé, jeudi 11 juillet, la mise en service d'un pipeline devant assurer le transport de l'or noir du champ pétrolier de North Hamada, opéré par sa filiale NafusaOil Operations

Company, vers le terminal pétrolier de Mellitah sur une distance d'environ 250 km. D'après l'entreprise publique, le processus de pompage du pétrole brut depuis les réservoirs primaires du gisement jusqu'au point final de l'oléoduc a commencé sous les pressions opérationnelles convenues, en toute sécurité et sans aucune irrégularité. Ce développement fait suite à l'accomplissement de certaines opérations clés, dont le remplissage du nouvel oléoduc de brut, le 18 mai, dans le

cadre d'un accord entre NafusaOil Operations et MellitahOil and Gas, une joint-venture entre la NOC, Eni et OMV. Notons que le gisement pétrolier de North Hamada, identifié en 2007, dans la zone d'intérêt onshore 47, n'est pas encore opérationnel. Une fois cette étape atteinte dans les semaines à venir, le puits devrait livrer une production initiale d'au moins 8000 b/j, à l'issue de la première phase des travaux de développement du site.

TUNISIE

Pour que le secteur privé soit un vecteur de croissance

Entre un commerce international en mutation et des défis d'innovation technologique, l'économie tunisienne, notamment le secteur privé, a besoin de croissance pour sortir le pays du piège du revenu intermédiaire. Présent lors de la conférence du lancement officiel du comité national tunisien de la Chambre de commerce internationale, Julian Kassum, secrétaire général adjoint du réseau de CCI, est intervenu pour souligner l'importance du rôle du secteur privé dans l'impulsion du commerce international.

Cinq enjeux majeurs

Selon Kassum, la croissance économique, notamment celle du secteur privé, est intimement liée à sa capacité d'insertion dans l'économie internationale. En effet, l'intégration du secteur privé dans les chaînes de valeurs mondiales constitue aujourd'hui un défi majeur dans la mesure où il doit accroître sa compétitivité et s'adapter pour être en phase avec les changements qui sont en train de s'opérer dans les diverses activités économiques. Il a ajouté que plusieurs sec-

teurs, tels que l'énergie, l'agriculture, l'automobile..., sont à l'épreuve de transformations importantes toutefois génératrices d'opportunités. Toujours d'après Kassum, le commerce international s'est ralenti et les économies mondiales sont de plus en plus fragilisées et fragmentées, au cours de ces dernières années. Dans un tel contexte, il est impératif, selon ses dires, que le secteur privé soit compétitif. Une compétitivité qui est toutefois conditionnée par les enjeux du commerce international. En effet, cinq principaux enjeux qui mettent à rude

épreuve le commerce international ont été identifiés. Premier écueil, la multiplication des barrières au commerce dont le nombre est passé de 1.000 en 2019 à plus de 3.000 l'année dernière. Les entreprises privées doivent être au fait de chacune de ces nouvelles barrières qui peuvent impacter leurs activités. Ensuite, il y a le climat des affaires. Parmi les divers facteurs qui influent sur le climat des affaires, Kassum a mis l'accent sur l'importance de l'accélération de l'arbitrage dans la résolution des litiges, un élément décisif pour attirer de nouveaux investisseurs.

MALGRÉ DES RÉSERVES EXTÉRIEURES EN HAUSSE

Le franc congolais déprécié

Cette situation place les autorités administratives et la Banque centrale face à des choix difficiles. La tentative de réduction de l'inflation semble se traduire par un repli du rythme de la croissance économique globale.

La valeur moyenne du franc congolais a reculé de 6,6 % depuis le début de l'année, dans un contexte où paradoxalement, les réserves extérieures du pays ont continué d'augmenter, selon la note de conjoncture hebdomadaire du 5 juillet 2024 et des sources complémentaires de données consultées par l'Agence Ecofin. En effet, la monnaie nationale de la République démocratique du Congo (RDC) s'échangeait en moyenne à 2863,3 francs congolais pour chaque dollar américain contre 2686,7 au 1er janvier 2024. Cette situation place les autorités administratives et la Banque centrale dans une position complexe qui n'a pas souvent été prévue par les théories économiques classiques et invite à la prise de mesures audacieuses. La RDC reste une économie singulière avec une forte dollarisation, malgré l'existence d'une monnaie nationale. Selon la Banque centrale, les dépôts de la clientèle à fin mai 2024 ont atteint l'équivalent de 12,87 milliards de dollars, en hausse de 5,47 %. Cependant, la part de ces dépôts effectués en devises, notamment en dollars américains, était de 89,8 % contre 10,22 % pour les dépôts en monnaie locale.

L'augmentation des dépôts peut s'expliquer par une hausse des revenus des acteurs économiques actifs dans le secteur extractif, favorisée par l'augmentation des prix des ressources minières sur le marché international. Pour ceux des Congolais qui constituent la part majoritaire des 103,2 millions de la population, l'accès à ces devises, déjà complexe, a été rendu plus difficile par des décisions de la Banque centrale. En août 2023, la Banque Centrale du Congo (BCC) a décidé de lutter contre l'inflation en augmentant ses taux directeurs de 11 % à 25 %, selon Moody's. En plus de cela, elle a imposé aux banques commerciales des réserves obligatoires de 10 % pour les avoirs en monnaie locale. L'objectif de cette décision était de limiter l'inflation monétaire en créant une plus forte demande pour le franc congolais. L'opération a réussi en ce qui concerne la réduction de l'inflation, mais elle a également privé des dizaines de millions de Congolais de l'argent dont ils ont besoin pour contribuer à la relance de la consommation ou de l'investissement. Les premières implications de cette mesure sont perceptibles. Malgré une augmentation

des exportations qui auraient dû tirer le produit intérieur brut (PIB) vers le haut, celui-ci connaîtra un ralentissement de sa croissance (+4,8% selon les autorités) contre 8,8% pour l'année 2024. Dans le même temps, l'inflation ne sera que faiblement contenue. Selon la BCC, ils sont plus nombreux (35,7%) dans le secteur privé à exprimer une opinion favorable sur l'économie du pays. Mais les plus de 60% constituent une masse d'opinion négative suffisante pour tirer la valeur du franc congolais vers le bas, à travers la spéculation. Les banques sont ainsi invitées à jouer un rôle déterminant dans ce contexte. Techniquement, elles ont la charge de créer de la monnaie et d'alimenter les besoins de l'économie. Cependant, dans le jeu d'équilibre de la BCC, leurs marges de manœuvre restent limitées. Avec les ressources récemment rendues disponibles par le Fonds monétaire international (FMI) et l'excédent commercial brut de 3,7 milliards de dollars au cours du premier semestre 2024, les ressources en devises augmentent, mais la capacité des banques à créer de l'argent en monnaie locale pour les acteurs économiques reste modeste.

KENYA

Installation de 100 stations de recharge pour véhicules électriques d'ici fin 2024

Le Kenya a chargé l'entreprise chinoise Moja EV Kenya du déploiement de stations publiques de recharge de véhicules électriques (VE) afin d'accroître l'adoption du transport vert dans le pays. Cette entreprise, qui a entamé vendredi le déploiement de ces stations publiques, vise selon son directeur général, Wang Aiping, l'installation de 100 stations de recharge dans

tout le Kenya d'ici à la fin de l'année en cours". Le DG de Moja EV Kenya a déclaré, aux journalistes à Nairobi, que "les stations de recharge rapide de 80 KW DC devraient améliorer le confort des automobilistes qui dépendent de l'électricité pour alimenter leurs véhicules". M. Wang a indiqué que les stations chargeraient les véhicules électriques à pleine capacité en 15 à 30

minutes, réduisant ainsi les temps d'arrêt et augmentant l'autonomie de conduite. Selon l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole, le Kenya comptait 3.753 véhicules électriques en décembre 2023, soit 1,62 % du parc des véhicules immatriculés dans le pays. De son côté, le responsable du développement industriel au ministère de l'investissement, du commerce et de l'industrie,

Maurice Njagi, a assuré que le Kenya avait mis en place des politiques de soutien pour stimuler le déploiement de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques. Il a précisé que les stations de recharge bénéficiaient de tarifs d'électricité préférentiels de la part des compagnies d'électricité en raison de leur contribution à la transition écologique dans le pays.

EN RAISON DES DIFFICULTÉS DU MARCHÉ DU DIAMANT

Le FMI réduit les prévisions de croissance du Botswana pour 2024

Le Fonds monétaire international (FMI) a réduit les prévisions de croissance du Botswana pour 2024 à 1 %, contre une estimation précédente de 3,6 % en avril, principalement en raison de la baisse de la production de diamants, a-t-il déclaré dans un communiqué. Le déficit budgétaire devrait également se creuser, passant de 3,45 % à 6 %, en raison d'une baisse des recettes minières, a déclaré le FMI, qui a exhorté le pays d'Afrique australe riche en diamants à envisager de ralentir les nouveaux projets d'infrastructure pour aider l'économie. "Le ralentissement (écono-

mique) continu est principalement dû à une baisse de la production de diamants", a déclaré le FMI dans un communiqué publié vendredi en fin de journée. "Un certain assouplissement budgétaire est justifié cette année compte tenu de la baisse des recettes minières, mais l'exécution de l'ambitieux budget d'investissement devrait être ralentie pour contenir la détérioration du déficit et donner la priorité aux projets les plus rentables", a déclaré le FMI. La baisse de la demande des consommateurs et la faiblesse de l'économie mondiale ont réduit les

perspectives de la demande de diamants, traditionnellement considérés comme des articles de luxe. En février, le ministre des finances Peggy Serame prévoyait une croissance économique de 4,2 %, mais quelques mois plus tard, la banque centrale a averti que cet objectif ne serait probablement pas atteint en raison de vents contraires persistants sur le marché mondial du diamant. Le Botswana tire 30 à 40 % de ses revenus et 75 % de ses recettes en devises de la vente de diamants.

AFRIQUE DU SUD

Shell souhaite forer des puits dans le bassin d'Orange

Comme plusieurs compagnies multinationales, Shell ambitionne de réaliser en Afrique du Sud des découvertes de gisements pétrogaziers commercialement viables dans le sillage des avancées effectuées en Namibie. La multinationale anglo-néerlandaise Shell projette des travaux de forage de puits d'exploration pétrogazière au large des côtes de l'Afrique du Sud. C'est ce qu'il ressort d'une information relayée mardi 9 juillet, faisant état du lancement d'une procédure par la compagnie à cet effet. Cette dernière a en effet introduit une demande auprès des autorités en vue d'obtenir de l'État le droit d'entreprendre ses opérations dans le Northern Cape Ultra Deep Block (NCUD) du bassin d'Orange qui s'étend du sud de la Namibie, où des gisements ont été identifiés, jusque dans les eaux sud-africaines. Ainsi, la société attend avec ses partenaires l'autorisation environnementale pour explorer cette zone d'intérêt alors qu'une étude d'impact environnemental et social réalisée par la société SLR sur ce site est ouverte aux commentaires du public jusqu'au 8 août prochain. Shell table sur le succès de ses opérations en Namibie ces deux dernières années pour réaliser des découvertes similaires en Afrique du Sud, dont elle s'est récemment retirée du segment aval, convaincue du potentiel en hydrocarbures du bassin d'Orange. Toutefois, la concrétisation de cette perspective n'est pas certaine, compte tenu des tentatives quasi systématiques de blocage des projets d'exploration pétrogazière par les groupes de défense de l'environnement, entre autres.

ZIMBABWE

2 accords de 227 millions \$ signés pour l'irrigation agricole

L'irrigation agricole reste limitée sur le continent africain en dépit du potentiel d'accroissement de la productivité que son développement peut entraîner. Au Zimbabwe, les autorités travaillent à l'amélioration de leurs investissements sur ce segment avec l'apport du secteur privé. Au Zimbabwe, le gouvernement vient de parapher deux accords avec le secteur

privé d'une valeur totale de 227 millions \$ afin de renforcer l'irrigation agricole. Selon les détails relayés par le quotidien The Herald, le premier partenariat a été noué avec le spécialiste Valley Irrigation. Ce projet évalué à 172 millions \$ vise à déployer un système d'irrigation par pivot central (méthode mécanisée d'irrigation par aspersion de façon circulaire) sur 23 000 hectares.

Dans le cadre de la seconde entente, l'entreprise espagnole Grupo Charmatin offrira ses services via ses partenaires basés dans le pays afin d'irriguer 12 725 hectares pour un coût d'environ 50 millions d'euros (55 millions \$). Ces différentes initiatives entrent dans le cadre de l'ambition du gouvernement d'augmenter la production agricole et limiter la vulnérabilité du secteur agricole

aux aléas climatiques. D'après les autorités, le pays dispose d'un potentiel d'irrigation de 2,2 millions d'hectares à partir des quelque 10 000 barrages et des ressources en eau disponibles. Pour l'heure, le Zimbabwe possède moins de 200 000 hectares de terres équipées pour l'irrigation, selon les données de la FAO datant de 2021.

AIDÉE PAR L'OPTIMISME SUR LES TAUX DE LA FED

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi, les investisseurs se montrant optimistes quant à une baisse des taux de la Réserve fédérale en septembre et malgré les résultats mitigés des grandes banques américaines.

L'indice Dow Jones a gagné 247,15 points, soit 0,62% à 40.000,90 points et le Standard & Poor's 500, plus large, a progressé de 0,55% à 5.615,35 points. Le Nasdaq Composite a pris de son coté 0,63% soit 115,04 points, à 18.398,445. Sur la semaine, le Dow Jones a avancé de 1,6%, le S&P 500 de 0,9% et le Nasdaq Composite de 0,2%. Les prix à la production américains ont progressé plus que prévu en juin tandis que les données de mai ont été revues à la hausse, mais cela n'a guère modifié les paris sur une première baisse des taux en septembre après les bons chiffres d'inflation la veille. Les marchés parient sur une probabilité de 94% d'une baisse des taux d'ici septembre, contre 78% il y a une semaine, selon l'outil FedWatch du groupe CME. L'indice à petite capitalisation Russell 2000 s'est redressé pour une troisième journée consécutive et a atteint son plus haut niveau depuis 2022, tandis que le S&P 400 Mid Cap a également bondi.

Les deux indices sont à la traîne du S&P 500 cette année. "Cette rotation vers les petites et moyennes capitalisations se poursuit et c'est un signe positif dans l'ensemble", a commenté Ryan Detrick, stratège de marché en chef chez Carson Group. Alors que les indices boursiers s'échangent autour de niveaux records, les investisseurs parient sur une forte croissance des bénéfices de sociétés, hors Nvidia et autres poids lourds qui continuent de bénéficier de la croissance explosive de l'intelligence artificielle (IA). Les analystes s'attendent à ce que les bénéfices des sociétés du S&P 500 bondissent de 9,6% au deuxième trimestre, avec une forte croissance des sociétés technologiques mais anticipent une baisse dans l'immobilier, l'industrie et les matériaux, selon les données LSEG IBES. "L'attrait thématique de l'histoire de l'IA est toujours présent", a déclaré Zachary Hill, responsable de la gestion de porte-

feuille chez Horizon Investments à Charlotte, en Caroline du Nord. "Nous avons juste besoin de constater une inflexion de la croissance des bénéfices venant du reste du marché, et c'est quelque chose que nous allons surveiller de près au cours des deux prochaines semaines." Aux valeurs, les grands banques qui ont

ouvert le bal de la saison des résultats ont affiché des résultats mitigés. Wells Fargo a abandonné de 6,02%, le groupe ayant dépensé davantage pour conserver les dépôts dans un contexte de concurrence intense. JPMorgan a cédé 1,21% après avoir annoncé augmenter ses provisions pour les prêts non performants.

CAC 40

Fébrilité en Europe, records aux US avant les trimestriels

En dépit de la succession de records outre-Atlantique, avec la perspective grandissante d'une première baisse de 25 points de base des taux d'intérêt en septembre, l'Europe fait de preuve de fébrilité. La hausse des rendements obligataires et les incertitudes politiques liées aux résultats des élections législatives en France pèse lourdement sur la tendance, incitant les opérateurs à réduire leur exposition en Europe. Le CAC40 revient d'ores

et déjà à proximité de ses récents points bas, post élections européennes, dans un contexte d'aversion au risque, en attendant notamment le coup d'envoi de la saison des résultats pour le second trimestre. Si les analystes ont légèrement revu à la baisse leurs prévisions de bénéfices, le S&P500 devrait afficher une croissance moyenne de 8.8% des bénéfices nets par action au T2 (9.1% initialement). Concernant les valeurs de la cote parisienne, sur un

mois le bilan apparaît nettement négatif. Eurofins perd 12.7%, Airbus 11.8%, L'Oréal 11.6%, ArcelorMittal 11%, Stellantis 10.8%. Téléperformance récupère néanmoins 3%, Sanofi 2% et Vivendi 1.7%. En données journalières, la configuration du CAC40 reste dégradée. La zone des 7465 points devra impérativement contenir les velléités baissières sous peine de dégagements plus marqués en direction des 7320/7250 points.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 11 Juillet 2024
Valeur : 15 Juillet 2024

BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.2289	134.2439
1	EUR	EURO	145.4907	145.5472
1	GBP	POUND STERLING	172.7528	172.8166
100	JPY	JAPANESE YEN	83.0676	83.0923
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4606	18.4632
1	CHF	SWISS FRANC	149.2925	149.3757
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	98.4660	98.5059
1	DKK	DANISH KRONE	19.5029	19.5079
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.7451	12.7502
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.5060	12.5103
1	AED	UAE DIRHAM	36.5438	36.5498
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.7867	35.7926
1	KWD	KUWAITI DINAR	438.5132	438.7056
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.7525	43.1822
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.6421	13.6436
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4216	27.5621
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5342	3.5346
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.2290	177.2290

PARIS

Fin de semaine en vert, le luxe en renfort

La bourse de Paris conclut la séance sur une hausse de 1,27%, à 7724 points, tirée le luxe avec +2,5% pour Hermès, +2,4% pour Kering et +2,1% pour LVMH. Au cours de la semaine écoulée, le CAC40 signe une progression d'un peu plus de 0,5% et s'arroge près de 2% depuis le début de l'année. Outre-Atlantique, l'hésitation initiale a cédé la place à des 'rachats à bon compte' après le trou d'air de jeudi soir. Le Nasdaq reprend 1,1%, le S&P500 +0,9%... pourtant, le 'PPI' (indices des prix à la production US qui préfigurent la hausse du coût de la vie) n'était pas en ligne avec les attentes et il vient largement contrebalancer le recul séquentiel de -0,1% des prix à la consommation ('CPI' retombé à 3,00% et +3,4% en données 'core'). Le 'PPI' ressort en effet en hausse de +0,2% en global (ce n'est pas une bonne surprise) et à +0,4% en donnée

'core' (hors alimentation + énergie). C'était assez prévisible vu la hausse du baril depuis 1 mois, sans oublier le coût du fret avec un canal de Suez toujours neutralisé. Par ailleurs, la confiance des consommateurs américains s'est dégradée plus qu'attendu en juillet, montre vendredi la première estimation des résultats de l'enquête mensuelle de l'Université du Michigan. L'indice de confiance est retombé à 66 ce mois-ci contre 68,2 en juin, alors que les économistes et analystes préoyaient un repli plus limité vers 67. Enfin, dans l'Hexagone, sur un an, les prix à la consommation en France ont augmenté de 2,2% en juin 2024, un taux annuel en légère baisse donc après 2,3% en mai, selon l'Insee qui révisé toutefois à la hausse, de 0,1 point, son estimation provisoire pour juin. Côté obligataire, le rendement des T-Bonds reste figé vers 4,19% (après avoir bondi vers 4,24% vers 14h35).

Le consensus concernant une baisse de taux mi-septembre vient de bondir jeudi de 75 vers 90% : il faudrait vraiment une série de chiffres très 'robustes' sur la croissance pour remettre en cause le scénario à 2 fois -25Pts d'ici fin 2024 (on reste loin des 6 ou 7 fois -25Pts du début de l'année). Sur le marché des taux européens, le dix ans allemand évolue autour des 2,49% (+2,2pts) et l'OAT française ressort à 3,15% (+2,5 pts) soit un 'spread' quasi inchangé à 66 points de base. Mais ce sont surtout les résultats des grands noms américains des hautes technologies qui concentreront le plus l'attention des investisseurs au cours des prochains semaines. Le secteur de la 'tech' devrait afficher le troisième taux de croissance des profits le plus élevé des 11 grands secteurs de l'indice S&P 500 pour le deuxième trimestre, à 16,4% selon FactSet, une performance essentielle-ment due au dynamisme actuel de Nvi-

dia. Les résultats du secteur de la high-tech seront d'autant plus importants que le Nasdaq n'a cessé d'enchaîner les records ces dernières semaines, ce qui signifie que les comptes des 'Sept Magnifiques' constitueront un test de valorisation important dans cette optique. L'euro poursuit son rallye haussier avec +0,3% face au \$ à 1,09\$/E... mais c'est surtout le billet vert qui recule depuis 24h contre toutes devises. Enfin, dans l'actualité des sociétés tricolores, Thales annonce la commande de nouvelles stations de communication par satellite Syracuse IV destinées aux véhicules blindés Serval de l'armée de terre française. Notons enfin que sur le SBF120, Atos poursuit son rebond et s'arroge 20% aujourd'hui, soit un gain de plus de 50% en l'espace de trois séances.

PAKISTAN

Accord pour un programme d'aide de 7 milliards de dollars

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé vendredi la signature d'un accord avec le gouvernement pakistanais en vue de la mise en place d'un programme d'aide de sept milliards de dollars sur trois ans.

Le nouveau programme, qui doit être encore validé par le conseil d'administration du Fonds, doit permettre au Pakistan de "conforter les efforts de stabilité économique et créer les conditions d'une croissance solide, inclusive et persistante", selon un communiqué. "Le programme vise à renforcer la stabilité macroéconomique obtenue de haute lutte durant l'année écoulée et poursuivre les efforts afin d'améliorer les finances publiques, réduire l'inflation et reconstruire des amortisseurs externes", a détaillé le chef de la mission du FMI dans le pays, Nathan Porter, cité dans le communiqué. Face à une baisse de ses réserves de devises étrangères, le Pakistan s'était retrouvé en si-

tuation de crise de la dette et a été forcé de se tourner vers le FMI, obtenant in extremis à l'été 2023 un premier prêt, au prix de l'abandon de subventions à l'énergie et de mesures d'austérité. Fin juin, le gouvernement a voté combinant nouvelles mesures d'austérité et forte hausse des impôts, espérant générer 40% de recettes supplémentaires par rapport à l'année dernière. Mais le FMI souligne que de nombreux efforts restent à fournir pour le Pakistan, appelant notamment à une meilleure répartition de l'effort budgétaire entre le gouvernement fédéral et les provinces, améliorer l'accès aux financements, poursuivre la lutte contre l'inflation ou encore la viabilité du secteur de l'énergie.

Ces derniers mois, la balance des paiements courants s'est légèrement rétablie, l'inflation commence tout juste à baisser, mais la dette extérieure du Pakistan reste très élevée (242 milliards de dollars) --et son service englutira encore la moitié des revenus de l'Etat en 2024, selon le FMI. Le Fonds anticipe par ailleurs 2% de croissance pour cette année, avec une inflation qui devrait tout de même encore atteindre près de 25% sur un an, avant de redescendre progressivement en 2025 et 2026. Alors qu'environ 40% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté, la Banque mondiale disait redouter en avril que 10 millions de Pakistanais supplémentaires basculent sous ce seuil.

DEPUIS PRÈS D'UN AN FACE AU DOLLAR La livre au plus haut

La livre sterling est montée vendredi à son plus haut niveau depuis près d'un an face au dollar, à la faveur d'anticipations renforcées de baisse de taux de la Fed (banque centrale américaine) conjuguées à plusieurs éléments de soutien côté

britannique. Vers 19H45 GMT, la devise du Royaume-Uni avançait de 0,54% face au billet vert, à 1,2986 dollar pour une livre. Plus tôt, elle avait frôlé le seuil symbolique de 1,30 dollar, à 1,2991, au plus haut depuis fin juillet 2023. La prochaine

réunion du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre est fixée au 1er août. Côté américain, le dollar pâtit de la déprime des taux obligataires, les opérateurs pariant de plus en plus ostensiblement sur une première

baisse de taux de la Fed en septembre. L'écart entre les taux obligataires américains et britanniques est désormais proche de son plus bas niveau depuis mars.

ITALIE

La Banque centrale prévoit un taux d'inflation de 1,1% en 2024

La Banque d'Italie a revu à la baisse vendredi sa prévision pour l'inflation cette année, tablant désormais sur 1,1%, contre 1,3% lors de sa prévision d'avril, après une hausse des prix de 5,9% en 2023. "La baisse [de l'inflation] par rapport aux niveaux élevés de 2023 reflète surtout la réduction des prix de l'énergie et des produits intermédiaires", indique l'institution dans un communiqué.

L'inflation devrait remonter légèrement en 2025 et 2026, "à un peu plus de 1,5%", contre 1,7% lors de sa précédente prévision, indique-t-elle dans un communiqué. La Banque d'Italie a confirmé sa prévision de croissance pour 2024, à 0,6%, abaissant légèrement celles de 2025, à 0,9% contre 1% auparavant, et de 2026, à 1,1% contre 1,2% auparavant. Non corrigée des variations saisonnières et des jours ouvrables, la hausse du PIB serait

de 0,8% en 2024 et 2025, et de 1,2% en 2026, précise l'institution, abaissant ainsi légèrement ses prévisions pour les deux prochaines années. L'activité économique sera soutenue "par la consommation [des ménages] et par les exportations qui bénéficieront de la hausse du revenu disponible et de la demande extérieure", ajoute la Banque d'Italie, estimant que le chômage devrait rester stable sur toute la période 2024-2026.

APRÈS DES ANNÉES DE DÉCLIN

L'impôt sur les sociétés se stabilise dans le monde

Selon un rapport de l'OCDE, le niveau de l'impôt sur les sociétés a constamment reculé sur la planète depuis le début des années 2000, où il était encore de 28% et même de 32% pour les pays membres de l'institution basée à Paris. Les taux d'imposition sur les sociétés se sont stabilisés ces dernières années dans le monde après deux décennies de déclin, a constaté l'OCDE dans un rapport publié jeudi dressant un état des lieux de ces taxes sur les entreprises. "Les taux légaux de l'impôt sur les sociétés sont restés stables entre 2021 et 2024", a constaté l'Organisation de coopération et de développement économiques, à 21% en moyenne, selon les statistiques de l'institution basée à Paris, dont l'analyse couvre près de 150 pays. Le niveau de l'impôt sur les sociétés a constamment reculé sur la planète depuis le début des années 2000, où il était encore de 28% et même de 32% pour les pays membres de l'OCDE, montre le rapport, les Etats ayant multiplié les mesures fiscales favorables aux entreprises, sur fond de concurrence entre pays pour attirer les sièges sociaux de groupes étrangers. Près de 140 Etats favorables à un impôt minimal à 15% sur les multinationales Dans certains Etats, à l'instar de l'Irlande qui abrite de nombreux sièges sociaux d'entreprises multinationales tels qu'Apple, le niveau de taxation sur les entreprises, officiellement à 12,5%, a par ailleurs été fortement réduit par des mécanismes d'optimisation. En France, le président Emmanuel Macron a fait passer l'impôt sur les sociétés de 33,3% à 25% durant sa présidence.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or en hausse, le cuivre et le sucre chutent

Le prix de l'or a grimpé sur la semaine, poussé par les perspectives de baisse des taux de la Réserve fédérale américaine dès septembre et renforcé avec la baisse de l'inflation en juin aux Etats-Unis. En début d'après-midi, l'once d'or s'échangeait à 2.402,40 dollars, contre 2.392,16 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Jeudi, les prix de l'or ont augmenté de près de 2% après la publication des chiffres de l'inflation américaine. Selon des analystes, la baisse des taux

d'intérêt et l'affaiblissement du dollar soutiendrait le prix du métal précieux. Le billet vert et les bons du Trésor américain sont des valeurs refuges concurrentes à l'or et leur dépréciation profite au métal jaune. Les cours du cuivre ont, quant à eux, baissé sur la semaine sur le London Metal Exchange (LME). Sur le LME, la tonne de cuivre coûtait 9.847,50 dollars, contre 9.944 dollars sept jours plus tôt à la clôture. Les stocks de cuivre à la Bourse des métaux de Londres sont désormais aussi

élevés qu'en octobre 2021, ce qui constitue, selon les spécialistes, un signal "clair" d'offre excédentaire. Les cours du sucre ont également baissé sur la semaine, plombés par une importante production de sucre au Brésil, laissant entrevoir un volume de production bien supérieur à la saison précédente. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en octobre valait 19,41 cents, contre 20,14 cents sept jours auparavant. A Londres, la tonne de sucre blanc

pour livraison en octobre également valait 546,20 dollars contre 571,70 dollars le vendredi précédent à la clôture. L'offre "plus importante du Brésil, qui est le plus grand exportateur mondial, a exercé une pression sur le prix du sucre ces derniers mois, ont souligné des experts du domaine. Selon l'association industrielle nationale brésilienne Unica, la production de sucre du pays a augmenté de 20% au cours de la deuxième quinzaine de juin par rapport à la même période de l'année dernière.

La version pro de la Mercedes-AMG GT s'attaque à la 911 GT3



La gamme Mercedes-AMG GT accueille une version Pro orientée vers les tracks days grâce à des évolutions ciblées.

La Mercedes-AMG GT se décline en plusieurs versions, de la GT 43 animée par un quatre cylindres de 421 ch à la E-Performance hybride rechargeable et son V8 de 816 ch. Pourtant, les équipes d'Affalterbach ont trouvé de la place pour une nouvelle variante, puisque la GT 63 Pro rejoindra bientôt la gamme. Il s'agit d'une variante hardcore façon Porsche GT3, adaptée au usage sur circuit, présentée pour la première fois au Goodwood Festival of Speed.

La Mercedes-AMG GT 63 Pro est propulsée (via les quatre roues) par le V8 biturbo bien connu, mais dont la puissance maximale s'élève désormais à 612 ch (+27) et le couple est porté à 850 Nm (+50 Nm). Ainsi boostée, 10,9 s suffisent à la Pro pour passer de 0 à 200 km/h et atteindre une vitesse de pointe de 317 km/h. La suspension AMG Active Ride Control de la Pro associe une stabilisation active du roulis aux roues arrière directrices.

Des chronos plus rapides

La nouvelle Mercedes-AMG GT 63 Pro se reconnaît à sa carrosserie optimisée sur le plan aérodynamique. Les ailerons, y compris le splitter sous le nez et l'aileron fixe sur l'arrière, réduisent la portance à l'avant de 30 kg et augmentent l'appui aérodynamique à l'arrière de 15 kg. Les jantes forgées de 21 pouces réduisent le poids non suspendu. Cela devrait se traduire par des temps au tour plus rapides. Pour cette vitesse supérieure à une endurance du même acabit, la nouvelle Mercedes-AMG GT 63 Pro bénéficie également d'un refroidissement optimisé pour les différentiels du système de transmission intégrale 4Matic, pour l'ensemble de la chaîne cinématique et pour les freins (notamment grâce à des fentes spéciales dans le plancher de soubassement modifié). Les disques de frein en carbone céramique (avec étriers noirs) sont de série. Pour les pneus, AMG laisse le choix entre Michelin Pilot Sport 5 et Pilot Sport Cup 2R (sans supplément de prix).

La Dacia Spring se fait remarquer pendant que Ford et Fiat mettent le cap sur le passé

Avec son nouveau SUV coupé, l'Américain ressuscite sa Capri, alors que l'Italien tente de surfer sur son histoire avec la Grande Panda, 54 ans après la citadine dessinée par Giugiaro. Un été sous le signe de la nostalgie et d'une électrique restylée qui ne veut pas être oubliée.

Ford n'en a pas fini avec la Capri

L'acheteur de voitures neuves flirtant avec la soixantaine, autant lui rappeler sa petite enfance. C'est très certainement la réflexion que les dirigeants de Ford Europe se sont faite au moment de choisir le nom de leur coupé électrique basé sur l'Explorer, lui-même cousin des Volkswagen à watts utilisant la plateforme MEB. Alors va pour Capri, le coupé léger des années 70 et 80. Qu'a-t-elle de similaire avec son ancêtre ? Rien. On a beau se convaincre que la découpe de la lunette arrière est similaire, on peine à retrouver un esprit évaporé depuis 50 ans. Reste une auto qui peut emporter l'adhésion, ne serait-ce qu'en raison de son intérieur, repris de l'Explorer et qui, esthétiquement comme pratiquement, est convaincant.

Une Dacia Spring restylée en mieux, sauf que ...

Elle a tout pour plaire : un style amélioré, des équipements complétés et des tarifs qui n'ont pas décidé de s'augmenter. Rien ne saurait donc résister au carton de la Dacia Spring restylée sur notre marché. Sauf ses origines chinoises. Car la voilà doublement plombée. Par le malus d'abord : les 4 000 euros de ristourne ne sont pas pour elle. Et en plus, ses origines lui valent une taxe douanière supplémentaire à l'entrée de l'Union. Pour en profiter, avant que la hausse liée à la décision européenne n'intervienne, c'est simple : il faut se précipiter chez un concessionnaire pour s'en offrir une avant que le couperet douanier ne tombe définitivement, au mois de novembre prochain.

Dans la famille Panda, je demande la Grande

Fiat nous rejouerait le coup de la 500 qu'on n'en saurait pas autrement étonnée. Après la Panda classique et l'une de ses versions Pandina, l'Italien a présenté cette semaine la Grande Panda, l'électrique de Turin qui n'est autre que la version transalpine de la Citroën e-C3, dont elle reprend exactement les mêmes éléments techniques. mais ce n'est pas tout : le dessin de Giugiaro, qui date de 1980, n'en finit pas d'être décliné et un SUV Giga Panda est annoncé. Qu'il s'appelle ainsi ou Multipla, Fiat continue de revisiter son passé et ses classiques. À défaut de nouvelles idées pour l'avenir ?



Au championnat de la fiabilité, les Japonais et Coréens sont toujours gagnants

Ce n'est pas seulement une légende. Selon l'étude du Consumer Reports, l'équivalent américain de l'UFC Que Choisir, les autos japonaises et coréennes sont toujours en tête au rayon

fiabilité. L'enquête s'est basée sur les trois premières années de vie d'une auto. Et il n'y a pas photo : les modèles Honda, Toyota, Lexus, Mazda et Hyundai occupent à elles seules 16 places sur 36. Évidemment, les Françaises ne sont pas présentes dans ce classement américano-américain. On se rassure comme on peut.

ENVIRONNEMENT

Destinus transforme avec succès un moteur d'avion à kérosène en moteur à hydrogène

Destinus, entreprise spécialisée du secteur aérospatial, s'est aventurée en terre inconnue. Leurs équipes ont parvenues à adapter avec succès un moteur d'avion à kérosène pour qu'il fonctionne uniquement à l'hydrogène. Une première mondiale.



L'intégration progressive de l'hydrogène dans l'aéronautique progresse, et l'Europe montre encore une fois qu'elle est au centre de cette transformation. Après les avancées notables de ZeroAvia concernant l'hydrogène cryo-comprimé, c'est du côté de nos amis suisses qu'il faut se tourner. C'est à Payerne (canton de Vaud) qu'est née Destinus en 2021 ; la jeune pousse a depuis levé 75 millions d'euros. Malgré son jeune âge, elle a connu une croissance fulgurante et a déjà plusieurs succès à accrocher à son tableau de chasse : construction d'un site de test de moteurs à hydrogène (Destinus H2 Park), plusieurs vols réussis de prototypes subsoniques (Destinus-1/ Jungfrau, Destinus-2/ Eiger18) et développe activement le Destinus S, un futur avion supersonique destiné aux voyages d'affaires fonctionnant à l'hydrogène liquide qui devrait sillonner les cieux d'ici 2030. Récemment, Destinus a franchi un cap décisif : en avril et juin 2024, ses équipes ont brillamment réussi à métamorphoser un turboréacteur conventionnel, initialement conçu pour le kérosène, en un moteur fonctionnant à l'hydrogène gazeux.

L'hydrogène comme nouvel horizon

Dans leur fief helvétique de Payerne, les ingénieurs de Destinus ont mené avec brio une série d'essais. Le turboréacteur, métamorphosé par leurs soins, a vu ses entrailles entièrement repensées : les systèmes de contrôle, d'alimentation et d'injection de carburant ont cédé la place à des dispositifs conçus spécifiquement pour l'hydro-

gène gazeux. Les premiers tests ont dévoilé une stabilité stupéfiante, avec des allumages successifs très réguliers et précis, en parfaite adéquation avec les prévisions des modèles de calcul internes. Au mois de juin 2024, l'équipe de Destinus a poussé le moteur dans ses retranchements. Alimenté exclusivement à l'hydrogène gazeux, celui-ci a atteint 45 % de sa puissance maximale en restant parfaitement stable. Ces essais ont permis de confirmer la fiabilité des technologies développées par l'entreprise tout en fournissant de précieuses informations sur le comportement du système lorsqu'il fonctionne à l'hydrogène. Notamment sur deux aspects essentiels : l'alimentation et la combustion. Mikhail Kokorich, PDG de la Destinus, a déclaré avec enthousiasme : « Nous poursuivons nos avancées en vue de faire voler Destinus-3, notre démonstrateur le plus avancé technologiquement. Chaque défi technique que nous résolvons nous rapproche un peu plus du vol hypersonique décarbonné. L'avenir de l'innovation aérospatiale est en marche et nous avons un rôle à y jouer ».

Vers de nouveaux sommets : Destinus-3 en ligne de mire

Prochaine étape pour Destinus : une série d'essais de stabilisation au ralenti (maintien du moteur à une faible vitesse) qui se dérouleront pendant le quatrième trimestre de cette année. Ces expérimentations permettront d'analyser les fluctuations thermiques et barométriques au cœur de la chambre de combustion et du système de turbine. L'objectif ultime ? Atteindre une poussée maximale au décollage, un

défi qui nécessitera inévitablement des ajustements pointus des mécanismes de propulsion et de refroidissement de l'huile.

L'entreprise a déjà conçu plusieurs aéronefs, dont le Destinus-3 (voir photo ci-dessus), premier démonstrateur supersonique fonctionnant à l'hydrogène dévoilé au salon du Bourget 2023. Développé en à peine un an (entre 2022 et 2023), ce prototype de 10 mètres à la forme élancée et au fuselage allongée intègre un système de pilote automatique entièrement développé par Destinus. Il est le premier avion au monde de ce type à fonctionner sans pilote. La reproductibilité des résultats revêt une importance capitale pour Destinus, non seulement pour valider les technologies actuelles, mais aussi pour développer des systèmes connexes (composants et sous-systèmes qui travaillent en conjonction avec le moteur principal pour assurer son bon fonctionnement). Parmi celles-ci, on peut citer l'utilisation de LH2 cryogénique (hydrogène liquide maintenu à une température d'environ -253 °C) ou encore un système de postcombustion à l'hydrogène, spécialement conçu pour le prototype Destinus-3. Par rapport à la très nébuleuse start-up Sirius Jet (elle aussi suisse), ne proposant actuellement que de simples modèles 3D et vidéos de ses prototypes, Destinus apparaît comme un acteur déjà un peu plus sérieux du secteur. Toutes ses campagnes d'essais en vol ont rencontré le succès escompté et elle semble détenir la pleine confiance de ses investisseurs, tant publics que privés (Conny & Co, Quiet Capital, One Way Ventures, Liquid2 Ventures, Cathexis Ventures, ACE & Company). Vivement la suite !

Microsoft aurait mis au point un outil de synthèse vocale IA tellement réaliste qu'elle hésiterait à le rendre accessible...



Le géant américain vient de développer un nouveau système d'IA vocale, baptisé VALL-E 2. Une réussite telle que Microsoft... ne peut la partager ! Il y a des IA qui sont devenues extrêmement populaires du fait de leurs capacités, comme Gemini ou ChatGPT. Puis il y a les autres, celles qui ne sont pas seulement très performantes, mais aussi tellement dangereuses que son créateur ne souhaite finalement pas la rendre publique. C'est une possibilité que s'est notamment imposé Microsoft dès 2022 dans le domaine de la reconnaissance faciale, et qui explique pourquoi l'IA VALL-E 2 dont on apprend l'existence... ne sera pas mise sur le marché !

VALL-E 2 atteint la « parité humaine »

Microsoft n'est jamais avare de nouveautés en matière d'intelligence artificielle. Et la firme fondée par Bill Gates vient encore de récidiver, avec le développement d'une IA de synthèse vocale, mentionnée dans un papier de recherche repéré par Live Science. Baptisée VALL-E 2, il s'agirait d'une IA extraordinairement puissante, puisqu'elle aurait atteint la « parité humaine ». Cela signifie que cette IA, capable de convertir du contenu textuel en discours oral, produit des voix qui seraient dorénavant indistinctes de celles des êtres humains.

L'alerte « danger » résonne chez Microsoft

Il s'agit d'une amélioration du premier modèle du genre, VALL-E, présenté par Microsoft en janvier 2023, et qui était capable d'imiter n'importe quelle voix à partir d'un extrait d'à peine 3 secondes. À l'époque, même si le produit était déjà une prouesse, il affichait par contre dans le rendu quelques imperfections qui permettaient tout de même de repérer son caractère artificiel. Ce qui ne serait plus le cas aujourd'hui. Évidemment, il faudra croire Microsoft sur parole quant aux performances de VALL-E 2, le géant ayant décidé, pour des raisons de sécurité, de ne pas le proposer au public. C'est en un sens dommage quand on sait que le géant américain affirme que « VALL-E 2 synthétise systématiquement une parole de haute qualité, même pour des phrases traditionnellement difficiles à prononcer en raison de leur complexité ou de leur caractère répétitif. » Mais c'est aussi peut-être pour le mieux, quand on se rappelle des différentes escroqueries ayant utilisé les IA de synthèse vocale pour voler de nombreuses personnes.

Mots fléchés

Aromatisée	↓	Un symbole de l'Inde	↓	Mets du Liban	Marque l'égalité	Condé	↓	Plante potagère	Arbre	↓	Coiffure basque Commune normande	↓	Réservées
Camelote	↓	Pays asiatique	↓	↓	↓			↓	Magiciennes	→	↓		↓
									Relatif au vent				
Lias	→					Glace anglaise	→		↓	Canton suisse	→		
Ustensile pour oenologue						Comptait quinze républiques				Technique de l'aura			
	↓					↓				↓	Article arabe	→	
											↓	Désert rocheux	
Mère d'Apollon	→				Vagues contre un obstacle			Leste	→				
Terre émergée					↓								
	↓		Religieuse	→								Arbrisseau du Brésil	
			Pays européen										
Magistrats romains	→		↓				Points cardinaux	→		Grand invalide (initiales)	→	↓	
Troupes de chiens										Cochonnet			
	↓					Ancré	Troupe de théâtre	→		↓	Rapport de cercle Réseau francilien	→	
						↓					↓		
Une musique afro-américaine	Ecope	→					Fils de Noé		Lisière	→			
	↓						↓						
				Au dessus du panier	→				Récépissé	→			
				Durées					Aumônes				
Langue du sud	Ecclésiastique Pays asiatique	→		↓				Jaunis	→	↓			
								Fils de Dédale					
	↓	Dans	→		Proto-zoaire	→		↓			Libre service	L'Estonie	
		Cercueil			Tête nucléaire								
Note moyenne	→	↓		Pièce de charrue	→			Glus	→		↓	↓	
Camarades													
	↓				Soldat américain	→		Drap de protection	→				Cajolés
					↓			Au milieu	↓				
Béryllium	→		Tour d'une mosquée	→							Scandium	→	↓
Souvent d'attache			Véhicules sur rail								Maître des vents		
	↓		↓		Froissés	→					↓		
					Peuvent être en plis					Lettre grecque	→		
					↓					Tarai			
Partie de peau	→						Partie d'un navire		Organe sécrétant l'urine	Il peut être dans la main	→		
Argent									↓				
	↓		Paresseux	→			Ordre religieux	→				Poisson	
			Pour elle										
Choisis	→	↓					Bière anglaise	→		Île française Saint normand	→	↓	
Geste de scout													
↓		Première page	→				Prénom féminin arabe	→				Noble particule	→
		Née de	→						Querelles	→			

Ouverture d’une annexe de la Faculté de médecine courant l’année 2024-2025

L'Université chahid Larbi Tebessi de Tébessa est appelée à se renforcer d'une annexe de la Faculté des sciences médicales au début de la prochaine année universitaire 2024-2025, a révélé samedi son recteur, Abdelkrim Gouasmia. "Le MERSS a décidé, suite à la visite du ministre M. Kamel Baddari à la wilaya fin juin passé et son inauguration du nouveau pôle universitaire Drid Abdelmadjid , d'agréer l'ouverture d'une annexe des sciences médicales au sein de cette Université". A partir de la prochaine rentrée universitaire, les étudiants inscrits en sciences médicales pourront suivre leur cursus au sein de l'annexe de la Faculté des sciences médicales de l'université de Tébessa qui dispose des structures pédagogiques nécessaires et de l'encadrement qualifié au lieu de se rendre vers d'autres wilayas du pays, a assuré le recteur.



FÉDÉRATION ESPAGNOLE

La MINURSO doit faire face au pillage des ressources naturelles au Sahara occidental

La Fédération espagnole des institutions solidaires avec le Sahara occidental a appelé la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) à faire face au pillage des ressources naturelles par le Maroc dans les territoires occupés. "La Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) n'est pas en vacances (...) elle doit faire face au pillage des ressources naturelles et à la répression par le Maroc qui aggravent la situation, mais elle est au service du respect des droits de l'homme", a déclaré le président de la Fédération, Carmelo Ram?rez Marrero, lors de son intervention devant la Commission de coopération internationale pour le développement à la Chambre des représentants aux Iles Canaries. Ram?rez a notamment dénoncé le rôle de l'Espagne face à "l'obstruction systématique du Maroc" à l'application des résolutions des Nations unies", soulignant qu'aucun gouvernement de l'Etat espagnol n'a respecté, en 60 ans "ses obligations juridiques, politiques et morales" avec le Sahara occidental. "Le Maroc a occupé ce territoire, il interdit et même expulse les délégations d'observateurs internationaux", s'est indigné le responsable espagnol, insistant sur la "dure répression subie par la population sahraouie" et la "très forte pression" exercée par "des centaines de milliers de colons marocains" qui "rendent impossible une solution pacifique" au conflit.

SELON L'AGENCE DE PRESSE PALESTINIENNE

Le Japon annonce son intention de reconnaître l’Etat de Palestine

Le gouvernement japonais a fait part samedi de son intention de reconnaître l'Etat de Palestine, en tenant compte "des progrès du processus de paix au Moyen-Orient", rapporte l'agence de presse palestinienne (WAFA). Lors d'une réunion dans la capitale, Tokyo, la ministre japonaise des Affaires étrangères, Yoko Kamikawa, a déclaré que son pays "soutenait la solution à deux Etats au Moyen-Orient", selon WAFA. La cheffe de la diplomatie japonaise a indiqué que son pays "comprend l'objectif des Palestiniens d'établir leur Etat indépendant et qu'il soutient les efforts de la Palestine pour atteindre cet objectif". Elle a affirmé, en ce qui concerne la reconnaissance de l'Etat de Palestine, que "nous voulons continuer à aborder cette question de manière globale, en tenant compte de la manière de faire avancer le processus de paix". Lundi dernier, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, avait exhorté le Japon à reconnaître l'Etat de Palestine, affirmant qu'une telle démarche va contribuer à la création d'un Etat palestinien indépendant avec El Qods comme capitale. "La reconnaissance de l'Etat palestinien représente un parti pris du bon côté de l'histoire et donne au peuple palestinien le droit de créer son Etat indépendant avec EL Qods comme capitale", a-t-il expliqué à des journalistes japonais présents à l'occasion de sa participation à la 5e session du Forum économique arabo-japonais tenue à Tokyo.

ENSM

Sortie de la 49e promotion d’officiers de la marine marchande

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a présidé, samedi à l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) de Bou Ismail (Tipasa), la cérémonie de sortie de la 49e promotion d'officiers de la marine marchande. La cérémonie, tenue en présence de responsables, d'élus et de cadres du secteur du transport maritime, a été marquée par la remise de diplômes aux élèves et la distinction d'anciens enseignants et directeurs de l'Ecole. La sortie de cette 49e promotion, composée de 77 élèves diplômés en Master, ingénieurs d'Etat en sciences de la navigation et en mécanique navale, dont 11 femmes, a coïncidé avec le 50e anniversaire de la création de l'ENSM. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zahana a précisé que la formation assurée par l'ENSM "a été conçue pour faire face aux défis de sûreté et de sécurité maritimes et de protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, confor-

mément à la politique de l'Etat en faveur du renforcement de la qualité du transport maritime". Le ministre a salué, dans ce sens, "le rôle de l'Ecole dans le développement des ressources humaines hautement qualifiées", rappelant que "5.486 élèves, dont 175 de 22 pays, y ont été formés depuis sa création en 1974". Soulignant l'importance de disposer de cadres spécialisés dans le développement du transport maritime, M. Zahana a indiqué que l'Etat était "déterminé à soutenir le secteur par des programmes de modernisation et de développement intégrés visant à renforcer la flotte nationale pour augmenter le quota de fret de marchandises de manière à couvrir les besoins nationaux, à augmenter le nombre d'infrastructures à travers l'extension des terminaux des conteneurs au niveau de plusieurs ports nationaux et à généraliser la numérisation pour faciliter le transit des marchandises". Le ministre a insisté en outre sur l'importance de l'accompagnement économique du secteur du trans-

port maritime et des ports, préconisant d'"allier développement économique et sécurité du domaine maritime, à travers l'élaboration d'une stratégie intégrée du secteur". Il a, par ailleurs, appelé au "strict respect de l'ensemble des conventions maritimes internationales afin de préserver l'intégrité et la sécurité des navires nationaux" et au "renforcement des capacités portuaires en matière de contrôle, d'organisation du trafic maritime et de protection de l'environnement maritime". Pour sa part, le directeur de l'Ecole nationale supérieure maritime, Azzedine Kerma, a précisé que l'établissement entendait devenir une référence dans la production de savoirs et d'expertises à travers des programmes à la pointe de la technologie, ajoutant que l'ENSM rejoindra les grandes écoles maritimes au niveau continental grâce à l'intensification de la coopération internationale et au développement de partenariats avec des établissements internationaux de formation maritime.

FMI

Les pays émergents ont fait preuve de résilience, malgré le resserrement monétaire

Les pays émergents ont enregistré, dans leur ensemble, une hausse des entrées brutes de capitaux en 2023, malgré une forte hausse des taux d'intérêt de la banque centrale américaine (Fed), survenue ces deux dernières années, a indiqué le Fonds monétaire international (FMI) dans un nouveau rapport. "Nous savons qu'une forte hausse des taux d'intérêt de la Fed et un dollar fort peuvent entraîner une fuite sou-

dainée des capitaux et des crises financières dans les pays émergents. Or nous n'avons pas assisté à une crise dans ces pays, ce qui est une bonne nouvelle", s'est félicité le FMI dans ce rapport publié sur son site officiel. Les entrées brutes de capitaux ont diminué dans le monde pour atteindre 4,4% du PIB mondial, soit 4.200 milliards de dollars, au cours de la période 2022-2023, contre 5,8 % du PIB mondial, soit 4.500 mil-

liards de dollars, au cours de la période 2017-2019, est-il précisé dans ce rapport. D'après le même document, les flux de capitaux vers les pays émergents se sont globalement repris après leur creux d'après la pandémie. L'an dernier, les entrées nettes de capitaux ont augmenté pour atteindre 110 milliards de dollars, soit 0,6 % du PIB. "C'est le niveau le plus élevé depuis 2018", notent les auteurs du rapport, en considé-

rant que cette résilience face au resserrement monétaire mondial dont ont fait preuve la plupart des pays émergents est due notamment au "renforcement des paramètres fondamentaux de leur économie". "En effet, dans bon nombre de pays, le renforcement des cadres de politique budgétaire, monétaire et financière et la mise en œuvre plus efficace des politiques et des outils portent maintenant leurs fruits", ont-ils encore soutenu.

SKIKDA

Quatre morts et deux blessés dans un accident de la route à Azzaba

Quatre personnes sont mortes et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi dans la région d'Azzaouia relavant de la commune d'Azzaba à l'Est de la wilaya de Skikda, a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident qui s'est produit à la suite d'une collision entre deux voi-

tures et un camion, a entraîné le décès sur place de 4 personnes âgées de 25 à 55 ans, déposées à la morgue de l'Hôpital Mohamed Dandan à Azzaba, a précisé la même source . L'accident a également causé des blessures a deux personnes qui ont reçus les premiers secours avant de les évacuer à la même structure de santé, selon la

même source, qui a indiqué que les services de la protection civile à Skikda ont déployé suite à cet accident un camion, deux ambulances et 6 agents de divers grades . De leur côté, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes et les circonstances de cet incident.